



L 15290 - 2518 - F: 1,20 €

Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2518
4 novembre 2016
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Crise, chômage, guerres, réfugiés...

Une société malade du capitalisme



VARELA/20 MINUTES



ECPAD



LP YANN FOREIX

**Hébergement
d'urgence**

**En crise
permanente**

Page 3

**Migrants
de Calais**

**Le mépris du
gouvernement**

Page 4

**Élections
américaines**

**Sans enjeu pour
les travailleurs**

Page 8

Migrants, chômage, police : une société en crise, malade du capitalisme

La semaine dernière, le gouvernement se vantait d'avoir mis fin à la situation indigne des migrants de Calais. Une partie d'entre eux se retrouvent aujourd'hui dans des centres d'accueil où la population locale leur apporte souvent une aide chaleureuse, faisant preuve de l'humanité qui fait défaut à ceux qui nous gouvernent. Mais d'autres restent à Calais, harcelés par la police. Et 2 000 ou 3 000 d'entre eux campent à Paris en pleine rue, dans des abris de fortune, sous menace d'expulsion.

Le démantèlement de la « jungle » n'était pas une opération humanitaire, comme le gouvernement a voulu le faire croire. C'était une opération de police, doublée d'une campagne de communication. La « jungle » de Calais faisait tache avant les élections et Hollande a voulu démontrer qu'il ne tolérerait plus de camp. Les migrants sont donc appelés à se faire invisibles ! Mais la destruction de la « jungle » n'empêchera pas nombre d'entre eux de vouloir gagner la Grande-Bretagne et de reformer d'autres campements, comme c'est le cas depuis vingt ans. Le gouvernement n'a en rien résolu la crise des migrants.

Il est fréquent d'entendre le FN, la droite et le PS opposer les intérêts des pauvres d'ici à ceux des étrangers. Mais si le gouvernement maltraite les migrants, il attaque également les travailleurs d'ici ! L'augmentation du chômage, qui atteint près de six millions de sans-emploi, n'a rien à voir avec l'actuelle crise des migrants. Et s'il manque aussi des logements bon marché, ce n'est pas parce que le gouvernement les leur réserve. C'est parce que notre société fonctionne pour la petite minorité de capitalistes qui dirigent l'économie, et non pour la collectivité.

Toute la société va mal. Avec la progression du chômage et de la misère, c'est toute la vie sociale des quartiers populaires qui se dégrade : les incivilités et la délinquance ; les immeubles délabrés et les ascenseurs en panne ; les transports qui passent au loin ; les écoles qui manquent de personnel ; les déserts médicaux ; les bureaux de poste aux files d'attente interminables, etc.

Cette dégradation, c'est aussi ce que traduit à sa manière la colère des policiers, qui a éclaté après que des voyous ont voulu tuer quatre d'entre eux à Viry-Châtillon. Depuis deux semaines, ils manifestent. Compréhensif, le gouvernement

leur a fait des concessions. Ils dénoncent notamment la pénurie de moyens. Mais elle frappe les policiers comme elle frappe tous les services publics, de l'Éducation nationale aux hôpitaux. Et on ne peut qu'être opposé au tout-répressif que réclament les policiers.

Ils revendiquent de pouvoir utiliser leurs armes de façon plus souple que l'actuelle légitime défense. Cela conduirait à la multiplication des bavures, voire à un véritable permis de tuer, comme celui dont disposent les policiers américains. Ils voudraient que les tribunaux soient plus sévères et emprisonnent tous les délinquants arrêtés. Mais les prisons n'ont jamais été aussi pleines ! Là aussi, les États-Unis sont un exemple criant d'une société qui incarcère toute une fraction de sa population pauvre, sans pour autant réduire la criminalité.

Et puis, au-delà des policiers, la loi des délinquants et des dealers, c'est le quotidien de bien des habitants des quartiers populaires. Mais comment, avec autant de chômeurs, pourrait-il en être autrement ? Depuis des années, le chômage prive les jeunes des classes populaires de perspectives d'avenir. On leur dit d'étudier pour s'en sortir. Mais, même s'ils font plusieurs années d'études, ils se retrouvent à enchaîner des emplois précaires et sous-payés.

Que font les gouvernements contre cela ? Rien, surtout rien qui lèse les capitalistes. Ils ne veulent pas toucher au sacrosaint profit patronal. Au contraire : depuis vingt ou trente ans, ils multiplient les cadeaux aux entreprises, les baisses de cotisations et les rabais fiscaux. Ils laissent libre cours aux licenciements et à la précarité. D'où la dégradation en cours. La crise économique continue et la grande bourgeoisie mène l'offensive. Les gouvernements, de droite comme de gauche, la soutiennent. Et le FN n'y changerait rien car, s'il drague les classes populaires, il respecte l'ordre capitaliste.

Alors, les travailleurs ne doivent pas laisser la politique aux mains de ces politiciens bourgeois. La seule voie pour s'opposer à ce que la société soit de plus en plus injuste, c'est de se battre : contre la façon dont le grand capital accapare les richesses et plonge la société dans le dénuement ; contre une société aussi dure envers les pauvres qu'elle est généreuse pour les riches.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ		IL Y A 60 ANS	
Démantèlement du camp de Calais	4	Nantes : stationnement payant dans les cités	7
Mineurs isolés	4	Nanoparticules et mégaprofits	7
Paris : cachez ces migrants que je ne saurais voir	4	DANS LE MONDE	
Dieppe : solidarité	4	États-Unis : une élection sans enjeu pour les travailleurs	8
Une gauche qui n'a rien à dire aux travailleurs	5	Opération Sangaris en Centrafrique	8
Metz : la mairie laisse à la rue les demandeurs d'asile	5	Maroc : l'indignation face à la "hogra"	9
Budget 2017 de la Sécurité sociale	6	Italie : séismes à répétition et catastrophe sociale	9
Hausse du prix du gaz	6	Venezuela : un pays à bout de souffle	10
Expulsions locatives : toujours plus nombreuses	6	Égypte : pénuries alimentaires, crise et répression	10
Lactalis impose sa censure	6	Belgique	16
Démagogie antimigrants	6	Sur le blog de campagne de Nathalie Arthaud	16
Denain : la pauvreté, résultat de la politique patronale	7	Réunions publiques avec Nathalie Arthaud	16
		Octobre-novembre 1956 : l'intervention franco-britannique de Suez	11
		ENTREPRISES	
		Alstom, Bombardier et les autres : non à la mise en concurrence des travailleurs !	12
		La Redoute - Wattrelos	12
		Bénéteau - Vendée	12
		Sanofi	13
		Sotalentz - Strasbourg	13
		Marché O'Frais La Courneuve	13
		Trains fantômes : la SNCF deux fois condamnée	14
		La Poste	14
		Hospices civils de Lyon	14
		Samu-Smur - Orne	14
		ArcelorMittal - Dunkerque	15

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Hébergement d'urgence : en crise permanente

Le 1^{er} novembre, est entré en application le plan Grand Froid mobilisant chaque hiver des moyens supplémentaires destinés en particulier à l'accueil en urgence des sans-abri.

Dans sa présentation, la ministre du Logement Emmanuelle Cosse a vanté le bilan du gouvernement Hollande-Valls, parlant d'une hausse des places disponibles de 27% en trois ans. Elle a insisté sur sa demande de ne plus pratiquer de « gestion au thermomètre », autrement dit de n'ouvrir certaines places d'hébergement d'urgence que quand la température descend sous un certain seuil. Dans la même veine, le préfet d'Île-de-France a parlé de

92 000 personnes hébergées chaque nuit dans l'agglomération parisienne, avec près de 3 000 places supplémentaires en un an.

Mais les associations qui viennent en aide aux personnes à la rue constatent au contraire une dégradation de la situation globale. Si les moyens augmentent un peu, les chiffres annoncés sont plus des objectifs à atteindre que des places réellement disponibles. Beaucoup de promesses ne se transforment ensuite au mieux qu'en lits de camp

dans des gymnases, ou bien en stations de métro laissées ouvertes la nuit pour qu'une partie des sans-abri puissent y trouver refuge.

Les places disponibles sont en réalité largement insuffisantes, ne serait-ce que pour mettre à l'abri les personnes à la rue. Le numéro dédié, le 115, est saturé en permanence. Dans la région de Toulouse, il n'est en capacité de répondre qu'à moins de 10% des appels. Chaque nuit en Île-de-France, beaucoup parmi ceux qui parviennent à joindre le central téléphonique et qui sont de plus en plus souvent des familles, ne se voient proposer

aucune solution. La directrice du Samu social de Paris témoigne du sort des femmes venant d'accoucher et menacées de se retrouver à la rue avec leur nouveau-né dès leur sortie de la maternité.

Au-delà de l'urgence, la situation des sans-abri est le reflet de la montée de la pauvreté. Les hébergements prévus sont occupés en permanence. Les personnes qui y trouvent refuge, sans emploi ou dans la précarité, retraités aux pensions dérisoires, ont de plus en plus rarement la possibilité d'obtenir des logements sociaux, déjà en nombre insuffisant. Ils ont encore moins les moyens

d'accéder au parc locatif privé, où les loyers et les revenus exigés sont de plus en plus exorbitants.

Face à l'ampleur et la gravité de la situation des sans-abri, de réelles mesures d'urgence seraient nécessaires. Un plan d'hébergement digne de ce nom devrait prévoir la construction des logements nécessaires à des prix abordables. Et il commencerait par la réquisition des centaines de milliers de logements vides détenus et laissés vacants par les grandes sociétés immobilières, les groupes d'assurance et les banques.

Gilles Boti

Internement des Tsiganes : une reconnaissance tardive

« La République reconnaît la souffrance des nomades qui ont été internés et admet que sa responsabilité est grande dans ce drame », a déclaré Hollande le 29 octobre au cours d'une cérémonie sur le site de l'ancien camp de Montreuil-Bellay, dans le Maine-et-Loire, où des milliers de Tsiganes furent parqués par l'État français.

Entre 6 000 et 6 500 Tsiganes, Manouches ou Bohémiens, vivant en France souvent de très longue date, ont été internés à Montreuil-Bellay ou dans un des trente autres camps gérés par les autorités françaises dans des conditions sanitaires épouvantables, entre 1940 et 1946. Ils avaient été interdits de circulation par un décret du 6 avril 1940, signé du président de la République Albert Lebrun, expliquant : « En période de guerre, la circulation des nomades, des individus

errant généralement sans domicile fixe, ni patrie, ni profession effective, constitue, pour la défense nationale et la sauvegarde du secret, un danger qui doit être écarté. » Six mois plus tard, sous la dictature de Pétain, quand les autorités d'occupation allemandes ordonnèrent aux préfets d'interner les Tsiganes, les gendarmes arrêtaient en priorité les familles assignées à résidence, une tâche facilitée par un fichage antérieur systématique. En vertu d'une loi de 1912, les

familles nomades devaient en effet posséder des carnets anthropométriques et les faire viser régulièrement par les autorités.

Les arrestations, le choix des camps et leur gestion furent placés sous la responsabilité des préfets. Après la fin de la guerre et la chute du régime de Vichy, les Tsiganes restèrent même encore une année entière dans les camps, jusqu'à ce qu'un décret du 10 mai 1946 autorise leur libération.

En 2012, le candidat Hollande avait promis de mettre fin à la législation discriminatoire à l'égard des Tsiganes, et en particulier au livret de circulation, héritier des carnets institués en 1912. Mais, à ce jour, celui-ci est toujours



en vigueur. Hollande, de nouveau en campagne électorale, n'a pas manqué de promettre une nouvelle fois sa suppression.

Enfin, il n'est pas certain que cette opération médiatique à quelques mois des élections présidentielles suffise à faire oublier

que Valls, il y a trois ans, s'était illustré par des propos racistes à l'égard des Roms, jugés impossibles à intégrer en France, des propos tout à fait dignes de ceux qui étaient tenus à l'encontre des Tsiganes il y a soixante-dix ans.

Jean Sanday

AGENDA

Fêtes régionales de Lutte ouvrière

SAMEDI 5 NOVEMBRE

Rouen

Palais des congrès de Oissel
à partir de 17 heures
Allocution de Nathalie Arthaud
à 19 h 30

Fourmies

Salle Nelson-Mandela
à partir de 17 heures

DIMANCHE 13 NOVEMBRE

Dijon

Espace Jean-Bouhey
37, route de Dijon à Longvic
à partir de 12 heures
Allocution de Nathalie Arthaud à 15 h 30

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

Strasbourg

Foyer, 23, rue du Lazaret
à Strasbourg-Neudorf
à partir de 11 heures

Reims

Salle Rossini
à partir de 11 heures
Allocution de Nathalie Arthaud à 12 h 30

SAMEDI 19 NOVEMBRE

Compiègne

Salle des fêtes
de Margny-lès-Compiègne
à partir de 18 heures
Allocution de Nathalie Arthaud à 19 heures

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

Bordeaux

Château du Diable
88, cours Victor-Hugo à Cenon
à partir de 11 heures

Cercle Léon Trotsky États-Unis :

après huit ans d'Obama,
le bilan pour les travailleurs

Vendredi 18 novembre à 20 h 30

Palais de la Mutualité

24, rue Saint-Victor, Paris 5^e
Métro : Maubert-Mutualité, ligne 10
Participation aux frais : 3 euros

Démantèlement du camp de Calais : le mépris

Dimanche 23 octobre, la préfète du Pas-de-Calais annonçait « une belle opération humanitaire » à Calais. Trois jours plus tard, elle claironnait : « Tout le monde est à l'abri, c'est la fin de la jungle aujourd'hui. » Mais les associations d'aide aux migrants, elles, ont dénoncé une évacuation qui s'est apparentée à une opération policière.

Devant les caméras du monde entier déployées à Calais, les policiers et CRS ont été contraints à faire preuve de plus de retenue que lors de précédentes évacuations. Mais ils ont témoigné de bien peu d'égards vis-à-vis des migrants. Sur ordre de la préfète, les avocats qui travaillaient auprès des migrants ont été empêchés de pénétrer dans le bidonville dès le 24 octobre. Leurs protestations n'y ont rien fait,

ni le recours déposé par le Conseil national des barreaux auprès du ministre de l'Intérieur.

La Cimade a dénoncé le placement d'au moins 90 migrants dans des centres de rétention plutôt que dans des centres d'accueil et d'orientation. Mediapart a relaté que des femmes qui refusaient de monter dans les bus, déterminées à rejoindre leur mari en Angleterre, ont manifesté mardi 25, brandissant des panneaux sur

lesquels était écrit : « *S'il vous plaît, l'Angleterre, aidez toutes les femmes!* »

Hollande s'est réjoui du démantèlement de la « jungle », en déclarant samedi 29 octobre qu'elle « *n'était pas digne de ce que peut être l'accueil en France* ». C'est tout de même le comble du cynisme, car l'existence d'un tel bidonville était la conséquence directe du refus du gouvernement français et de Hollande lui-même d'organiser un

accueil des migrants digne et correct.

Le gouvernement n'a pas annoncé un changement de politique en ce domaine. Alors, quand Hollande proclame qu'il ne tolérera plus aucun camp sur le territoire, cela veut seulement dire qu'il multipliera les opérations policières contre les migrants, qui devront toujours tenter de survivre dans des conditions inhumaines.

Julie Lemée

Mineurs isolés, dernier souci des gouvernements

Lors du démantèlement de la « jungle » de Calais, tous les mineurs isolés auraient été, selon la formule gouvernementale, mis à l'abri. Ceux qui restent à Calais sont hébergés dans le camp fermé de containers chauffés Jules-Ferry, transformé désormais en centre d'accueil provisoire (CAP), qui leur est réservé et qui en accueille 1 500.

Ces mineurs y attendent l'examen de leur dossier, dans l'espoir d'être accueillis en Grande-Bretagne. Mais le centre a affiché complet, et plusieurs dizaines d'entre eux ont dû dormir dehors, ce qui a été dénoncé par les associations, qui savent que de telles conditions les rendent plus vulnérables à tous les trafics.

Les autorités ont accusé des migrants de se faire passer pour mineurs. Le tri entre mineurs et majeurs s'est fait au faciès, puis par un entretien de moins de cinq minutes. Des mineurs, classés comme majeurs après cette procédure expéditive, ont donc été envoyés dans des centres pour adultes, et les liens

avec les associations qui les suivaient ont été rompus. François Hollande a annoncé son souhait d'évacuer progressivement, mais très rapidement, les mineurs du CAP de Calais, pour les envoyer vers des centres d'accueil et d'orientation. Mais, parmi ceux qui y ont été dispersés, la moitié les ont déjà quittés pour revenir sur Calais.

Le gouvernement anglais demande à la France d'assumer « *comme il se doit* » la protection des mineurs sur son territoire. Le gouvernement français réplique en demandant

à son homologue britannique d'accélérer le processus d'accueil des mineurs isolés. Mais, depuis le 17 octobre, 274 mineurs seulement ont été admis en Grande-Bretagne. Le président LR de la région Hauts-de-France a demandé dans un communiqué à Londres d'assumer ses responsabilités, et une centaine de parlementaires français (PS et PRG) viennent d'adresser à ce sujet une lettre ouverte à la ministre de l'Intérieur britannique.

Les autorités des deux pays poursuivent donc

leurs discussions, mais elles peuvent durer encore des semaines et, pendant ce temps, les jeunes doivent attendre. Certains tuent le temps en jouant au foot sur le no man's land déserté, au milieu des cendres et des carcasses de cabanes et de caravanes broyées par les pelleteuses, où se terrent encore des adultes qui espèrent toujours tenter le passage de la Manche.

En Grande-Bretagne comme en France, il faut continuer à protester contre une telle indignité.

Correspondant LO

Paris : cachez ces migrants que je ne saurais voir

L'évacuation du campement des migrants du quartier Stalingrad a débuté lundi 31 octobre par un contrôle de leur situation administrative. Le but était de faire le tri entre les « bons », ceux qui ont fui la misère engendrée par la guerre, et les autres, qui ont fui la misère engendrée par des siècles de pillage capitaliste des richesses de leur pays.

Pour Hollande, Valls, la ministre écologiste du Logement Emmanuelle Cosse, la maire de Paris Anne Hidalgo et ses soutiens du PS, et autres politiciens qui se prétendent humanitaires, cette deuxième catégorie n'a pas à être accueillie en France, même s'il ne s'agit que de quelques milliers de personnes cherchant à gagner leur vie dans un des pays les plus riches de la planète. Seuls les demandeurs d'asile pourront rester, les autres seront expulsés.

Les forces de police sont intervenues violemment, réveillant les migrants qui dormaient et les chassant de leur tente ou de leur abri de fortune. Ils ont été ensuite conduits sans ménagement dans un commissariat, et seuls ont été relâchés ceux qui pouvaient prouver

qu'ils étaient demandeurs d'asile. Les autres ont été envoyés dans des centres de rétention en attendant leur expulsion du pays. Mais combien, parmi ceux-ci, ont eu le temps de récupérer leurs papiers d'identité et leurs autres formulaires, vu la façon dont ils ont été

sortis du camp ?

Aussitôt après que les réfugiés eurent été emmenés, leurs tentes, matelas, duvets, ainsi que la nourriture et les maigres affaires personnelles obtenues grâce à la solidarité d'associations ou de gens du quartier ont été jetés dans une benne à ordures. Les migrants relâchés après le contrôle de police se sont ainsi retrouvés sans rien.

Un centre d'accueil d'urgence pour les réfugiés doit s'ouvrir très prochainement dans



l'arrondissement voisin. Mais, pour l'adjointe PS à la mairie de Paris chargée, entre autres, de la question des migrants, il n'est pas question d'y loger les expulsés de Stalingrad. Ce centre sera destiné à accueillir pour quelques jours seulement les nouveaux

arrivants, pour là aussi faire le tri.

Pour les pauvres et les opprimés de la planète, la France terre d'asile signifie, au mieux, un territoire où errer de camp en camp et, au pire, le renvoi vers le pays qu'ils ont fui.

Marianne Lamiral

Dieppe : solidarité face à la menace d'expulsion

Installée à Dieppe depuis trois ans, une famille originaire du Nigeria est sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF), à la suite du rejet de sa demande de statut de réfugié. Il s'agit d'une mère accompagnée de ses deux filles de 13 et 17 ans et de son fils de trois ans. Pour éviter le mariage

forcé de l'aînée et l'excision de la cadette, elle a fui le Nigeria avec ses enfants.

Les autorités mettent en doute sa sincérité. Fort heureusement, des enseignants, des parents et des élèves des établissements dans lesquels ces jeunes sont scolarisés ont mis en place un comité de soutien, qui multiplie les initiatives.

Les lycéens de la ville, liés pour certains à l'aînée, Fatimat, en classe de première, sont particulièrement actifs. Mercredi 19 octobre, ils étaient 200 à protester devant la sous-préfecture ; et de nouveau une cinquantaine mercredi 26 dans le centre-ville, malgré les vacances scolaires. Un nouveau rassemblement s'est

déroulé samedi 29 et les lycéens ont annoncé leur intention de poursuivre les actions après les vacances.

D'autre part, un recours a été déposé devant le tribunal administratif.

Comme le proclamaient les lycéens : « *Famille Alausat, t'es chez toi, tu ne bougeras pas!* »

Correspondant LO

Présidentielle : une gauche qui n'a rien à dire aux travailleurs

Cinq ans de gouvernement Hollande ont tellement déconsidéré le Parti socialiste, ses dirigeants et sa politique, que la gauche se trouve bien en peine d'avoir un candidat, ne serait-ce que pour figurer honorablement à l'élection présidentielle.

Hollande, président sortant, est à la fois le plus déconsidéré de tous et le candidat naturel. Seuls ceux qui ont pris la précaution de quitter le navire il y a quelques mois, Macron, Montebourg, Hamon ou, depuis plus longtemps, Mélenchon, peuvent oser le critiquer. Tous les autres sont tenus à la solidarité gouvernementale et donc à attendre que le président veuille bien se décider à être ou ne pas être candidat.

Valls, qui a exprimé son mécontentement après la publication du livre de Hollande, piaffe d'impatience à l'idée d'être lui-même candidat à la présidentielle. Il en est maintenant réduit à multiplier les déclarations de loyauté dignes d'un traître de comédie. Lorsque le Premier ministre déclare qu'il faut de la hauteur de

vue, on comprend que Hollande n'en a pas. Et quand ce dernier plaide pour que chacun reste à sa tâche, il faut entendre que Valls doit calmer ses ardeurs.

Les opposants dits frondeurs ne sont guère plus reluisants. Ceux qui, comme Hamon, ont fait toute leur carrière dans le sérail du PS, auront bien du mal à faire croire qu'ils sont vraiment différents de Hollande, leur ami et mentor de trente ans. Il faut toute la complaisance des médias pour accrédi-ter l'idée qu'un Montebourg s'est opposé en quoi que ce soit à la fermeture de l'aciérie Mittal de Florange ou de l'usine PSA d'Aulnay. Les travailleurs concernés, eux, savent qu'il n'en est rien et les autres ont raison mille fois de se méfier de ce genre de beau parleur. Quant à Macron,



il a certes fait ses classes à la banque plutôt qu'au PS, mais son étoile pâlit avant même d'avoir brillé.

Il reste bien sûr Mélenchon, qui a sur ses rivaux l'avantage d'être parti et d'avoir pris ses distances plus tôt. Les sondages l'avantageant ces dernières semaines, le héraut de la « France insoumise » endosse de plus en plus

l'habit du président. Dans une déclaration au *Figaro*, il affirme rassurer les électeurs, en cette période de dilution de l'autorité de l'État, et commence à discuter des problèmes qui se poseront lorsqu'il sera élu.

Mélenchon n'a certes pas mis personnellement la main à la politique anti-ouvrière de ces cinq dernières années. Il s'est bien

sûr montré dans les manifestations ouvrières et a assuré les syndicalistes condamnés de sa solidarité, alors que Hollande les faisait poursuivre. Mais, mis à part le verbe, il ne propose rien aux travailleurs, et surtout pas de se mobiliser eux-mêmes pour faire valoir leurs intérêts. Il est d'ailleurs beaucoup plus disert sur les thèmes écologiques que sur l'exploitation capitaliste, et il le revendique.

Dans ce brouillard, il y a une inconnue supplémentaire. Qui le PCF choisira-t-il de soutenir ? Il suffit de regarder la liste des fiancés pour constater que l'intérêt des travailleurs ne sera pas de la noce. Le seul véritable souci de la direction du PCF est de trouver l'allié qui lui permettra de garder quelques sièges lors des élections législatives.

Non seulement il n'y a pas de sauveur suprême, mais tous ces candidats au titre ne prennent plus la peine de s'adresser aux travailleurs.

Paul Galois

Metz : la mairie laisse à la rue les demandeurs d'asile

Samedi 30 octobre à l'initiative du collectif mosellan de lutte contre la misère, 150 personnes, dont une bonne moitié de migrants, ont manifesté dans les rues du centre-ville de Metz, pour réclamer un logement.

En effet plus de 400 migrants, hommes, femmes, enfants, vieillards, pour la plupart venant des Balkans, vivent dehors dans

la boue et la saleté depuis des mois.

Leur donner un toit est tout à fait possible puisque, selon les derniers chiffres de l'Insee, il y a 7 000 logements vides sur Metz, que les pouvoirs publics pourraient réquisitionner. Ils ne veulent pas le faire pour ne pas, selon eux, créer d'appel d'air. Autrement dit, ils veulent signifier aux migrants

qu'ils ne sont pas les bienvenus et doivent passer leur chemin.

Jeudi 28 octobre au conseil municipal, des membres du collectif ont interpellé le maire PS. Le collectif fait recours juridique sur recours juridique pour essayer d'imposer des solutions de relogement.

Les conditions de vie des personnes à la rue

sont infernales. Ne pas les laisser là est une urgence et une simple question d'humanité. Au moment justement où la mairie de Metz fait campagne pour inscrire la ville au patrimoine mondial de l'humanité, elle ne sait pas et ne veut pas donner un toit à ceux qui ont dû fuir leur pays !

Correspondant LO

Fil rouge

Fillon défenseur de la colonisation

Sur France 2 le 28 octobre, François Fillon a été interpellé par Élie Domota, secrétaire de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe, qui lui reprochait d'avoir déclaré fin août, au sujet de la colonisation : « Non, la France n'est pas coupable d'avoir voulu faire partager sa culture aux peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Nord. »

L'ancien Premier ministre de Sarkozy a répondu qu'il ne regrette rien : ni l'esclavage, ni les massacres perpétrés par les colonisateurs, ni les pillages... Ce serviteur zélé

la bourgeoisie française n'allait tout de même pas condamner ce qui a été une de ses principales sources d'enrichissement.

Mécénat intéressé

Invité sur les plateaux de télévision, le dirigeant de LVMH et numéro un mondial de l'industrie du luxe, Bernard Arnault, explique qu'il aime l'art. Bien sûr, les expositions que sa fondation organise sont bonnes pour l'image de son groupe.

Mais surtout, le mécénat donne droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés de 60 % du montant du don. Le dégrèvement est devenu plus important depuis 2003 du fait de la loi Aillagon,

du nom du ministre de la Culture de l'époque, aujourd'hui conseiller pour les arts et la culture de François Pinault, un autre capitaliste qui possède lui aussi sa fondation.

Ces capitalistes sont amateurs d'art, surtout l'art d'entretenir leurs profits !

Montebourg, du déjà-vu

Montebourg a déclaré, dans une interview au *Journal du dimanche*, que s'il est élu en 2017 il veut construire « un compromis historique entre les forces économiques et les forces sociales ».

Il a déjà pu donner un

aperçu du contenu de ce compromis lorsqu'il était ministre de Hollande : tous les droits pour le grand patronat, notamment celui de fermer des usines et de licencier avec la bénédiction de l'État et quelques milliards d'euros en cadeau ; pour les travailleurs, les bas salaires, la précarité et le chômage.

Salaires féminins : ça ira mieux en 2186

Selon un rapport de la Commission européenne, les femmes sont payées en moyenne 16,3 % de moins que les hommes, ce qui revient à dire qu'elles travaillent 59 jours par an

gratuitement. Le mercredi 2 novembre marque le jour à partir duquel elles ont cessé d'être payées pour leur travail.

En Islande, des mouvements féministes les ont appelées à faire grève et à manifester chaque jour à partir de 14 h 38, estimant qu'après cette heure-là elles travaillent gratuitement.

La lenteur des progrès est confirmée par une autre étude, réalisée par le Forum économique mondial, qui estime qu'au rythme où les écarts de revenus se résorbent actuellement, l'égalité salariale sera obtenue dans 170 ans, en 2186. De quoi se mettre vraiment en grève illimitée.

Sécurité sociale : l'équilibre financier aux dépens des soins

Le 2 novembre, les députés devaient voter le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2017. C'est le dernier du quinquennat Hollande, mais la même rengaine préside à sa mise en place : celle des économies sur le dos des assurés sociaux.

Il y a peu, à l'occasion de la présentation du projet à la presse, Marisol Touraine s'était félicitée. «*Il y a cinq ans, avait-elle déclaré, la Sécurité sociale perdait 21 milliards d'euros. En 2017, avait-elle poursuivi, le trou de la Sécu aura disparu.*» Et de fustiger la politique des gouvernements de droite consistant à «*faire payer plus en protégeant moins.*» Mais c'est exactement la même politique qui a été conduite par les gouvernements dits de gauche, et c'est la même politique qui s'annonce pour 2017.

Pour parvenir à ce que le gouvernement nomme l'équilibre des comptes, il faudra en 2017 trouver 4 milliards d'euros. Ce n'est pas en puisant dans les profits patronaux, notamment ceux de l'industrie pharmaceutique qui se gave aux dépens de la Sécurité sociale, que la ministre et son

gouvernement envisagent de les trouver. Non, c'est en dépensant moins ! Et ils envisagent, entre autres, de nouvelles économies dans les hôpitaux, en multipliant les fermetures de lits et en diminuant la durée du séjour des malades à l'hôpital.

Voilà maintenant plus de vingt ans que, sous le prétexte d'un trou de la Sécurité sociale, en réalité pas si important que cela au regard du budget (près de 500 milliards d'euros) et surtout totalement dû à la baisse ou au défaut des cotisations patronales, l'accès des travailleurs aux soins est de plus en plus difficile. Augmentation du forfait hospitalier, déremboursements et moindres remboursements des médicaments, franchises médicales, diminutions des dépenses hospitalières : les difficultés d'accès aux soins sont telles qu'un nombre

de plus en plus grand de malades n'ont d'autre choix que d'y renoncer.

Voilà aussi plus de vingt ans que tous les gouvernements s'attaquent à la retraite de la Sécurité sociale, contraignant les salariés à cotiser, et donc à travailler plus longtemps, pour toucher finalement une pension plus réduite.

Et voilà enfin plus de vingt ans que, sous le prétexte de ce déficit de la Sécurité sociale, salariés, retraités et chômeurs paient cet impôt Sécu qu'est la CSG, la contribution sociale généralisée, inventée en 1991 par le ministre socialiste Michel Rocard. Si son taux était initialement de 1,1 %, la droite le fit passer à 2,4 % en 1993 puis à 3,4 % en 1997 et, un an plus tard, le gouvernement du socialiste Jospin le portait à 7,5 %. Faire payer plus en protégeant moins est bien le leitmotiv tant de la droite que de la gauche. Une baisse du taux de CSG sur les petites retraites, proposée par certains députés PS, n'y change rien. Si elle est votée, elle ne



fera que relever un peu le seuil à partir duquel ces petites pensions sont taxées.

Le budget de la Sécurité sociale pour 2017 empruntera le même chemin que les précédents : faire payer les familles populaires pour maintenir les avantages des plus riches.

Sophie Gargan

Hausse du prix du gaz : Engie s'en met plein les coffres

À partir du 1^{er} novembre, le prix du gaz vendu par Engie (ex-Gaz de France) augmente de 1,59 % en moyenne, et même un peu plus avec les taxes. Cela concerne 7 millions de consommateurs, sur les 10,6 que compte le pays, avec des fournisseurs divers.

Engie et la Commission de régulation de l'énergie, qui autorise cette augmentation, mettent en avant la baisse précédente du gaz depuis début 2013, d'environ 10 %, mais passent sous silence l'augmentation précédente des tarifs, d'environ 80 % de 2005 à 2013.

Engie a réalisé en 2014 un bénéfice de 2,6 milliards d'euros, ce qui montre que les affaires ne vont pas mal. Mais en 2015 on est passé à une perte de 4,6 milliards. C'est que cette société, qui ne fait pas que vendre du gaz, a décidé de liquider certaines activités en exploration-production, en commercialisation de gaz naturel liquéfié, etc., afin de se réorienter vers des activités peu émettrices de CO₂. Cela a entraîné une dépréciation d'actifs de 8,4 milliards d'euros, entraînant au bilan global une perte qui n'est que comptable.

Il n'y a donc pas péril en la demeure : le PDG Meslallet prévoit d'ailleurs que «*dès 2016, Engie entend renouer avec un bénéfice compris entre 2,4 et 2,7 milliards d'euros*» et prédit un confortable dividende pour les actionnaires.

Le supplément que les clients d'Engie vont devoir payer pour le gaz va donc servir à gonfler les bénéfices. Il est vrai que le prix du pétrole, sur lequel le gaz est en partie indexé, ce qui sert de justificatif, remonte un peu. Mais le prix des profits d'Engie pèse bien davantage.

André Victor

Expulsions locatives : toujours plus nombreuses

D'après la fondation Abbé-Pierre, 14 463 ménages ont été chassés de leur logement par la police ou la gendarmerie en 2015, soit une hausse de 24 % en un an. Beaucoup plus de ménages partent d'eux-mêmes avant que les policiers n'interviennent. D'après la fondation, «*si on raisonne en*

termes de personnes, c'est une ville équivalant à Belfort [144 000 habitants] qui serait contrainte de partir chaque année. [...] C'est un mouvement de fond qui existe depuis les années 2000, avec une hausse continue de ces procédures.»

L'approche de la trêve hivernale a accéléré, avant

le 1^{er} novembre, les recours à la police. Elle va maintenant bloquer les procédures d'expulsion, qui reprendront après le 31 mars, conséquence de la crise qui produit chaque année un contingent toujours plus important de SDF.

C.L.

Lactalis censure

Lactalis, n° 1 mondial du lait (Lactel, Bridel, Président, Roquefort Société), a saisi le tribunal de grande instance de Laval et obtenu l'interdiction à France 2 de rediffuser le reportage d'Envoyé spécial intitulé *Lactalis : le beurre et l'argent du beurre*, diffusé une première fois le 13 octobre. France 2 a fait appel de cette décision mais, en attendant, le reportage a disparu de son site Internet.

Ce reportage suit trois jeunes producteurs laitiers du Maine-et-Loire, littéralement asphyxiés par la diminution des prix imposée par Lactalis, 29 centimes le litre, contre 39 début 2014. Il montre la détresse et l'exaspération de ces hommes travaillant

70 heures par semaine, et tout de même obligés de compter sur le salaire de leur compagne ou sur la retraite de leurs parents pour vivre.

Parallèlement, le reportage s'intéresse à la famille Besnier, 13^e fortune française, et propriétaire de Lactalis, et révèle le bénéfice net de ce groupe en 2012 : 315 millions d'euros, soit l'équivalent de plus d'un an de smic pour chacun des 17 000 producteurs laitiers qui l'approvisionnent. «*Devant ces chiffres-là, comment peut-on ne pas se révolter ?*», demande l'un d'eux.

Exactement ce qu'ont dû penser les dirigeants de Lactalis.

J.L.

Démagogie antimigrants

Une fillette de 11 ans a été retenue, c'est-à-dire enfermée, quatre jours durant en zone d'attente à l'aéroport de Roissy-CDG. Et cela bien qu'elle ait la nationalité française et que sa mère, qui l'accompagnait, ait des papiers en règle. Mais il faut croire qu'au regard de la police des aéroports toutes deux avaient le tort d'arriver de Mayotte, un département d'outre-mer qui ne serait sans doute pas assez gaulois aux yeux des autorités.

Chaque jour, des mineurs sont victimes de pareilles rétentions arbitraires, ce que relèvent des organisations comme

l'Anafé (Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers), qui dénoncent une pratique «*en violation des normes internationales que la France s'est engagée à respecter*». Cette année, la Cour européenne des droits de l'homme a d'ailleurs rappelé l'État français à l'ordre sur cette question.

Ceux qui nous gouvernent font comme si de rien n'était, car couvrir et laisser se développer ces pratiques écœurantes fait partie de leur politique, qui n'est que mépris à l'égard des migrants.

P.L.

Denain : la pauvreté, résultat de la politique patronale

Un plan Marshall pour la ville, c'est ce qu'a réclamé la députée-maire PS de Denain, dans le Nord, Anne-Lise Dufour lors d'une conférence de presse le 18 octobre.

Selon la maire, « la situation est devenue intenable, ingérable, inacceptable. (...) La désindustrialisation massive a fait de Denain une ville abandonnée dans laquelle il n'y a quasiment pas eu d'investissement » où « le taux de chômage [est] de 50 % chez les jeunes âgés de 18 à 25 ans (...) l'espérance de vie moyenne de 58 ans, hommes et femmes confondus, contre 82 ans au niveau national ». En plus, ajoute l'élue, des marchands de sommeil « mafieux » attirent « des populations d'une encore plus grande précarité », c'est-à-dire un millier de Roms qu'elle rend responsables de « scènes de guérilla urbaine ». « On n'a pas encore assez de moyens pour endiguer le problème », a affirmé la députée-maire qui a fait voter dernièrement par son conseil municipal un plan délirant d'installation de 400 caméras – voire 500 – dans les rues de la ville !

Dix jours plus tard, elle élargissait un arrêté municipal interdisant les regroupements dans les principales rues centrales de Denain jusqu'au 31 décembre, « suite à plusieurs incidents survenus ces derniers jours... » notamment par des jeunes qui s'en prennent au matériel du tramway. Et dans une circulaire aux habitants, elle demandait « à l'État des moyens supplémentaires et renforcés pour permettre le redressement et le développement de Denain et du

Denais, garantir la sécurité des habitants et le vivre ensemble ».

Denain n'est pas devenu une ville inhabitable, mais c'est l'une des villes les plus pauvres, avec Roubaix et Calais, d'une des trois régions les plus pauvres, avec tout le cortège de misère sociale qui accompagne la misère économique.

Mais qui est responsable ? La maire a raison d'accuser la « désindustrialisation massive » des années 1970-1980, la fermeture des mines de charbon et de la sidérurgie entraînant la suppression de dizaines de milliers d'emplois, entre autres dans le bassin de Denain.

En 1978, sous Giscard d'Estaing, l'État a pris le contrôle d'une sidérurgie en faillite pour cause de surproduction, permettant aux barons de l'acier de récupérer des milliards pour les placer ailleurs, avec à la clé un plan de 21 000 suppressions d'emplois.

Il y a eu de fortes résistances, des luttes, des émeutes en 1979 à Denain et Longwy. La répression s'abattit sur les sidérurgistes, mais les syndicats et partis politiques les laissèrent isolés, malgré le soutien qu'ils avaient dans toute la classe ouvrière du pays. Les directions du PCF et de la CGT misaient tout sur les élections à venir, pas sur les luttes. Il fallait chasser Giscard, permettre l'arrivée d'un gouvernement



Manifestation à Denain en 1979.

de gauche... alors les problèmes se résoudraient.

L'État lâcha des mesures sociales d'apaisement, mais les fermetures d'usines et les dizaines de milliers de licenciements furent appliqués.

Mitterrand avait promis que la gauche ne supprimerait pas un emploi de plus sans qu'il soit remplacé... Promesse de candidat, jamais tenue par l'élu ! Après son élection en 1981, le gouvernement Mitterrand-Mauroy – avec la complicité du Parti communiste, qui avait quatre ministres – se chargea d'achever la nationalisation de la sidérurgie et surtout sa réorganisation et la poursuite des licenciements.

Il y eut encore de nombreuses luttes contre les licenciements, mais sous l'impulsion de leurs dirigeants, le Parti communiste

et la CGT contribuèrent à les limiter, car il ne fallait pas « mettre les camarades ministres en difficulté ».

Réorganisée aux frais de l'État et une fois les dizaines de milliers de licenciements effectués, la sidérurgie put être privatisée, au grand bénéfice des nouveaux rois de l'acier, car vendue au rabais. Quant aux populations du Valenciennois, Denais, et autres centres de l'Est et de Picardie, elles furent abandonnées au chômage et à leur sort.

La députée-maire en campagne fait appel à l'État, mais le Parti socialiste au gouvernement n'aidera pas plus la population de Denain qu'il ne l'a fait auparavant. Et il ne faut pas se laisser abuser par les critiques des opposants de droite à la mairie : leurs partis ont largement

leur part de responsabilité dans la situation de Denain. Il n'y a pas plus à se laisser abuser par le Front national, lui aussi prêt à critiquer le PS et la mairie, en vue de prendre la place et de continuer la politique de ses prédécesseurs, c'est-à-dire rien, car le problème va bien au-delà de la ville.

Il faut supprimer la misère à Denain, oui, comme dans tout le pays, et pour cela mettre fin au chômage, en partageant le travail existant, en prenant sur les profits pour payer les salaires. Il faut pour cela s'attaquer au pouvoir patronal, ce que ne proposent ni le PS, ni la droite, ni le FN, autant de partis qui font la politique des riches.

Correspondant LO

Nanoparticules : mégaprofits et nanoprécautions

L'association Agir pour l'environnement dénonce dans un récent rapport la rareté des études concernant les effets des nanoparticules sur la santé humaine. Ces éléments, d'une épaisseur d'un millième de millimètre, ont certaines spécificités. Parfois utiles pour les crèmes solaires, les peintures ou les verres de lunettes, ils le sont d'autres fois beaucoup moins, par exemple quand ils servent à faire briller les bonbons avec du dioxyde de titane ! Ces qualités expliquent que les nanoparticules ont envahi ces dernières années une

multitude de produits de consommation courante, et se retrouvent dans l'air, les aliments, les vêtements, les médicaments...

Mais la petite taille de ces particules leur permet probablement de traverser la barrière intestinale, la peau et les poumons, et donc de se répandre dans tout l'organisme, et peut-être même la barrière méningée, et alors d'infester le cerveau. Des études existent déjà qui pointent les effets cancérigènes de certaines d'entre elles lorsqu'elles sont inhalées, ou leur toxicité pour le foie, les ovaires, les testicules,

le système immunitaire. Avant même celle des consommateurs, la santé des travailleurs qui produisent ces nanoparticules peut être compromise par une exposition à de fortes concentrations.

Encore une fois, c'est après coup que l'on vérifiera si les nanoparticules présentent ou non des dangers pour l'homme. La logique du système est d'assurer en attendant le maximum de profits immédiats, quelles que puissent être les conséquences à moyen ou long terme : une nanomoralité et des mégaprisés de risque...

Camille Lulle

Nantes : stationnement payant dans les cités

Hier, les habitants du quartier HLM du Clos Torreau à Nantes garaient leur voiture sans problème sur les parkings au pied des logements. Mais l'extension du stationnement payant dans Nantes a poussé nombre d'automobilistes à laisser leur voiture en périphérie de la ville et donc dans les cités populaires. Ce qui rend le stationnement de plus en plus difficile pour les habitants de ces cités.

La solution serait de prévoir des parkings relais, dédiés aux usagers des transports en commun,

à proximité des endroits où ces transports ont leur terminus. Mais les élus de Nantes Métropole ont prévu de faire payer aux habitants du Clos Torreau une taxe supplémentaire qui leur garantirait de pouvoir continuer à garer leur véhicule là où ils le faisaient depuis toujours, mais gratuitement.

Après la sélection par l'argent pour accéder au centre-ville en voiture, la majorité de gauche vient de trouver le moyen de taxer le stationnement des moins fortunés !

Correspondant LO

États-Unis : une élection sans enjeu pour les travailleurs

Le 8 novembre, quelque 225 millions d'Américains sont appelés aux urnes pour élire la Chambre des représentants, un tiers des sénateurs, douze gouverneurs, de nombreux responsables locaux ou étatiques, et surtout le président. Les derniers jours de la campagne voient se multiplier les coups bas et les arguments bidon.

Un des principaux arguments de campagne d'Hillary Clinton est le bilan économique de l'administration Obama (2009-2016), dont elle dit qu'il a surmonté avec succès la récession de 2008. Et ici même on nous vante souvent le bas niveau du chômage aux États-Unis (5 % officiellement). C'est un bilan trompeur. Des millions d'adultes sont sortis du marché du travail et le taux d'activité, c'est-à-dire le rapport entre la population active et la population totale, a beaucoup baissé.

Clinton, favorite de la grande bourgeoisie

Les millions de travailleurs qui ont perdu leur emploi n'en ont retrouvé un, au mieux, qu'à un salaire inférieur. La richesse globale a augmenté au profit quasi exclusif des privilégiés : les 1 % les plus riches ont capté 85 % de la hausse du PIB (2009-2013) ! À l'autre bout de la société, si 26 millions d'Américains avaient en 2007 recours aux Food Stamps (bons alimentaires)

que l'État fédéral accorde aux plus pauvres, ils sont maintenant 43 millions, soit un Américain sur sept. La réalité, pour les classes populaires, c'est la précarité croissante, une exploitation souvent féroce, quand ce n'est pas la saisie du logement pour insolvabilité, suivie d'une vie d'errance, d'emploi précaire en petit boulot, de parc de caravanes en logement insalubre.

Pour le grand capital américain, Hillary Clinton est sans doute maintenant la candidate préférée. Il faut dire que son CV parle pour elle. Sa carrière est liée à celle de son mari Bill, président de 1993 à 2001. Elle fut ensuite sénatrice pour l'État de New York (2001-2009) puis ministre des Affaires étrangères (2009-2013). Comme sénatrice, elle a soutenu le renflouement des grandes banques lors de la crise de 2008 et a prouvé au grand capital son sens des responsabilités. Comme ministre, elle a assumé diverses interventions militaires et a soutenu les dictatures sur lesquelles

s'appuie l'impérialisme américain. Malgré le soutien que lui apportent les syndicats ou encore l'ex-candidat dit socialiste Bernie Sanders, peu d'Américains ont des illusions sur elle. Cette candidate, dont la loyauté envers la bourgeoisie n'est plus à démontrer, est surtout celle de la continuité.

Trump, un démagogue sans vergogne

Donald Trump joue précisément sur le rejet suscité par Clinton et sur le sentiment, largement répandu, d'une dégradation des conditions de vie au cours des années Obama. Il manie avec un certain succès cette carte de l'outsider, en particulier parmi les Blancs des classes populaires et moyennes. Il leur promet de ramener les emplois « *partis au Mexique ou en Chine* », « *ces pays qui nous volent nos entreprises et nos emplois* ». En réalité, Trump a lui-même fait fabriquer des chemises au Bangladesh, au Honduras et au Vietnam, des lunettes et des cravates en Chine, des costumes en Indonésie, en Inde et au Mexique.

Il vient du sérail capitaliste : héritier d'un patron, magnat de l'immobilier, il est détenteur d'une fortune estimée à 3,7 milliards de dollars, sans pour autant payer d'impôts. Trump est

connu comme un patron de choc, qui paie ses employés au salaire minimum et les licencie par milliers quand ils cherchent à s'organiser. Acteur de la télé-réalité, il est connu pour sa phrase fétiche : « *Vous êtes viré !* » Sa misogynie, son racisme, sa xénophobie lui ont peut-être aliéné une partie de l'électorat, mais cette sorte de Le Pen américain garde toute une base électorale. C'est sans doute ce qui est le plus préoccupant dans cette élection : même s'il est battu, le relatif succès de Trump

montre qu'une partie de la classe ouvrière américaine est sensible à la démagogie xénophobe dont il a fait son fonds de commerce.

En tout état de cause, les travailleurs américains n'ont rien à attendre du scrutin du 8 novembre, si on excepte les rares endroits où des candidats se réclamant de la classe ouvrière peuvent se présenter (voir *Lutte ouvrière* du 26 octobre). Pour le reste, entre Trump et Clinton, le grand capital est sûr de rafler la mise.

Michel Bondelet

Lisez la revue Lutte de classe

revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 179 (novembre 2016)

- Trump et Clinton, deux styles au service de la bourgeoisie
- Le PCF à la recherche de l'introuvable candidat unique de la gauche
- Le « patriotisme économique », une démagogie qui sert la bourgeoisie
- Autriche : une extrême droite qui a des racines profondes dans le passé du pays
- Turquie : des confréries religieuses en lutte pour le butin
- Italie : syndicats confédéraux, « syndicats de base » et limites du syndicalisme
- L'économie des plateformes, nouvel avatar de l'exploitation capitaliste

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,70 euro

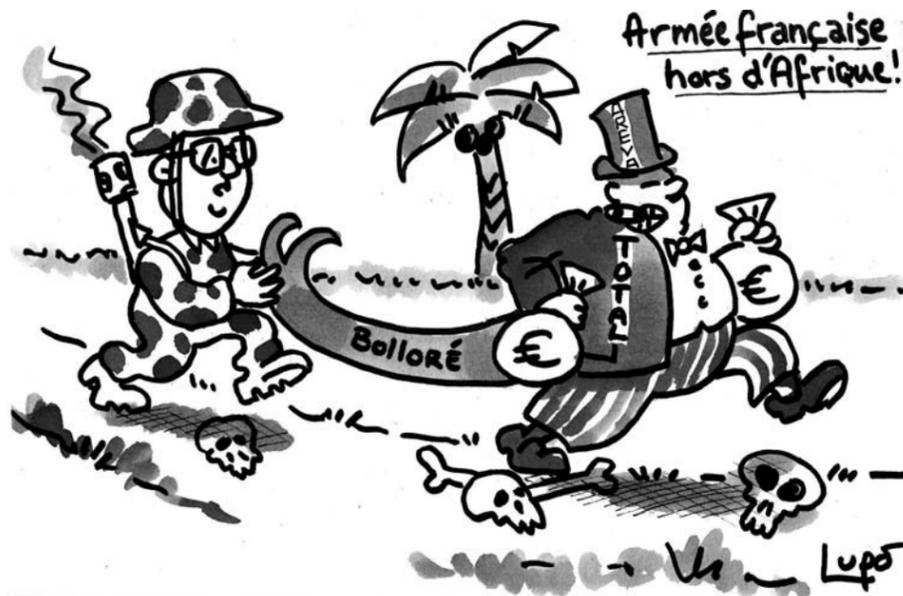
Centrafrique : le bilan désastreux de l'intervention impérialiste

Dimanche 30 octobre, alors même que Le Drian, ministre de la Défense du gouvernement français, arrivait à l'aéroport de Bangui, en Centrafrique, pour officialiser la fin de l'opération Sangaris et se féliciter de son succès, de nouveaux affrontements avaient lieu à seulement quelques kilomètres de là. D'après l'ONU, d'autres ont éclaté en province le même jour.

« *Vous aviez trois missions : mettre fin au chaos, accompagner les forces internationales et permettre la tenue d'élections. Ces trois missions sont remplies, personne ne peut le contester* », a déclaré Le Drian au quartier général des troupes françaises.

Les soldats français, envoyés à partir de décembre 2013 et dont le nombre est monté jusqu'à 2 000, ont constitué un facteur de chaos supplémentaire. Aux exactions commises par les milices ex-Séléka, qui venaient de chasser le président Bozizé, ont répondu les massacres des anti-balaka, qui se sont sentis encouragés par l'arrivée des troupes françaises. Les troupes africaines de la Misca (Mission

internationale de soutien à la Centrafrique), déployées sous la houlette de l'Union africaine avec le soutien des soldats français, se sont comportées comme des bandes armées supplémentaires, le contingent tchadien, favorable aux ex-Séléka, en venant même à s'affronter avec le contingent burundais. Toutes se sont mises à rançonner la population. Le remplacement des forces de la Misca par celles de la Minusca (Mission des Nations unies) en 2014 n'a rien changé. Les accusations de viols commis à l'encontre de la population se sont multipliées. L'ONU a recensé plus d'une centaine de cas, dont plusieurs commis par des soldats français.



La fin du chaos ? L'autorité du président Touadéra ne dépasse pas la capitale. Tout l'est du pays est sous la coupe des milices ex-Séléka, musulmanes, ou de seigneurs de guerre comme le général al-Khatim, autoproclamé président, qui rançonnent, pillent et terrorisent la population. L'Ouest est le fief des bandes armées anti-balaka, chrétiennes, qui elles aussi font régner la terreur.

L'armée française ne quitte d'ailleurs pas la Centrafrique. 350 soldats continueront d'occuper la base de M'Poko et d'encadrer les 10 000 soldats des troupes de la Minusca. Le contingent français peut en outre être multiplié en quelques heures à partir des bases situées dans les pays voisins.

L'actuel président, Faustin-Archange Touadéra, élu au milieu du chaos, ne

resterait pas une journée au pouvoir sans les troupes de l'ONU et, si besoin était, de la France. Il a été Premier ministre de l'ex-président Bozizé et son seul mérite est d'avoir donné toutes les preuves de sa soumission aux intérêts de l'impérialisme français. Le Drian le sait bien quand il affirme : « *La France n'abandonnera jamais la Centrafrique.* »

Antoine Ferrer

Maroc : l'indignation face à la « hogra »

La mort tragique d'un vendeur de poisson de 31 ans, écrasé par le mécanisme d'un camion-benne alors qu'il essayait de récupérer sa marchandise confisquée par les autorités, a suscité l'indignation dans tout le Maroc. Des milliers de personnes ont manifesté pour dénoncer la « hogra » : l'arbitraire et le mépris du pouvoir à l'égard des petites gens.

Dans la soirée du 28 octobre, Mouhcine Fikri, vendeur de poisson en gros à al-Hoceima, dans le Rif, était interpellé en possession d'une cargaison d'espadon, un poisson dont la pêche est actuellement interdite pour permettre le renouvellement des stocks. Les autorités ont saisi la cargaison et ont immédiatement entrepris de la détruire, en faisant appel à un camion-benne. Lorsque Mouhcine Fikri est monté à l'arrière de la benne pour essayer de récupérer son poisson, le mécanisme s'est mis en route, l'a happé et l'a broyé.

Le drame a été filmé et une vidéo aux images insupportables a tourné sur les réseaux sociaux, suscitant l'indignation à al-Hoceima et dans tout le pays. Le soir même, des habitants d'al-Hoceima se rassemblaient en un sit-in spontané devant le tribunal et le commissariat pour exiger des explications des autorités. Ils ne se sont dispersés qu'après la venue du gouverneur et du procureur de la ville, à trois heures du matin.

Dimanche 30 octobre, des milliers de personnes ont assisté aux funérailles

à al-Hoceima. Des manifestations de protestation ont eu lieu le même jour dans une quarantaine de villes du pays, dont Casablanca, Rabat et Marrakech. Le lundi 31, des manifestations spontanées de collégiens et de lycéens ont continué à al-Hoceima. Le même jour, les vendeurs de poisson fermaient boutique et organisaient un sit-in pour réclamer l'ouverture d'une enquête judiciaire, mais aussi pour dénoncer la gestion du port et réclamer la libération de trois personnes arrêtées lors des manifestations.

Les slogans les plus repris dans les manifestations étaient « Non à la hogra, oui à la liberté et à la dignité », « Nous sommes tous Mouhcine Fikri ».

Les manifestants s'identifiaient au vendeur de poisson, ayant tous été, à un moment ou à un autre, victimes de l'arbitraire et du mépris des autorités. Cette colère face au « makhzen » (l'appareil étatique marocain) a suscité une certaine inquiétude aux plus hauts sommets de l'État d'autant plus que la COP 22 doit s'ouvrir sous peu à Marrakech. Suspendant dans la



Sur les pancartes dans la manifestation de Rabat : « Broie-le » et « Bienvenue à la COP 22, ici, nous broyons les gens. »

précipitation sa tournée en Afrique noire, le roi Mohamed VI a chargé le ministre de l'Intérieur de présenter ses condoléances à la famille et de mener une enquête. Dès le 1^{er} novembre, huit personnes impliquées dans l'affaire ont été placées en détention préventive.

Cela suffira-t-il à calmer la population ? Peut-être, mais cela ne changera rien à la profonde méfiance ressentie à l'égard du pouvoir. De telles promesses ont été faites lors d'autres drames, sans que les autorités impliquées soient inquiétées par la suite.

Tout le monde se souvient par exemple de l'accident dramatique de Tan-Tan, dans le sud du pays, en avril 2015, où un car avait pris feu après une collision frontale avec un camion, faisant 33 morts, dont de nombreux enfants. L'enquête officielle avait finalement nié le fait que le camion-citerne transportait du carburant de contrebande, et elle avait couvert son propriétaire. On se souvient aussi des inondations de Sidi-Ifni en janvier 2015, qui avaient ravagé des quartiers entiers de la ville construits en zone inondable. Non

seulement les autorités de la ville n'ont pas été inquiétées pour avoir autorisé ces constructions, mais les aides envoyées pour les habitants sinistrés ont été détournées, les laissant dans le plus grand dénuement, sous la tente, sans eau potable ni nourriture, pendant des semaines.

Les manifestants dénonçaient cette impunité des autorités et ce mépris pour la population, mais aussi la misère quotidienne et le chômage massif des jeunes, qui les conduit à tout faire pour survivre et s'en sortir.

Valérie Fontaine

Italie : séismes à répétition et catastrophe sociale

Après deux fortes secousses mercredi 26 octobre, un nouveau séisme de magnitude 6,5 a frappé la même région des Apennins le dimanche suivant. Dans cette zone du centre de l'Italie, les destructions massives touchent près de 200 communes, des dizaines de villages ont dû être totalement évacués et près de 100 000 personnes ont dû quitter au moins provisoirement leur maison.

« Le premier l'a fortement ébranlée, le deuxième l'a abîmée, le troisième l'a mise par terre » : voilà ce que constatait un habitant d'un village proche d'Amatrice, dimanche 30 octobre, devant les ruines de l'école. Contrairement au séisme du 24 août dernier, qui avait fait près de 300 morts et des centaines de blessés dans la même région, les derniers séismes n'ont pas fait de victimes, les bâtiments les plus risqués ayant déjà été vidés et les habitants évacués.

En pleine campagne pour faire approuver son référendum sur les institutions et le changement de Constitution,

le Premier ministre Matteo Renzi s'est empressé d'apparaître au chevet des sinistrés. Quelques heures après les deux tremblements de terre de la matinée du 26 octobre, il faisait le tour des communes touchées, annonçant le déblocage immédiat de 40 millions d'euros en plus des 300 millions consacrés au tremblement de terre d'août, que le Conseil des ministres avait approuvés quinze jours plus tôt. « Nous ne ferons pas de camps de toiles de tente, nous reconstruirons vite et bien », a-t-il promis, en brandissant un tee-shirt frappé du slogan « Le futur ne s'écroule

pas ». Un optimisme que les réfugiés ayant tout perdu n'auront pas manqué d'apprécier à sa juste valeur !

Des hôtels des stations balnéaires du lac Trasimène ou des villes des bords de l'Adriatique ont ouvert leurs portes aux réfugiés et le gouvernement promet de tout faire pour livrer des habitations provisoires au plus tôt. Mais les habitants de la région affichent leur scepticisme. Certains refusent de partir vers les hôtels trop éloignés, en particulier les agriculteurs et les éleveurs. D'autres ne veulent pas quitter les lieux, ne faisant pas confiance aux autorités pour tenir leurs promesses d'y fournir des préfabriqués dans les prochains mois.

Tout l'axe de la chaîne montagneuse des Apennins, qui traverse le pays du nord au sud, est une zone à danger sismique élevé. Des centaines de répliques,

de plus faible intensité, ont d'ailleurs été enregistrées depuis le 30 octobre et font craindre aux habitants de nouveaux dégâts. « Il faut apprendre à vivre avec la terre qui tremble. Cela signifie étudier le risque sismique à l'école, aider les personnes à adopter les bons comportements et, surtout, prendre des mesures antisismiques dans la construction et dans l'urbanisme. La prévention est notre seule arme », a expliqué une chercheuse à l'Institut national géologique. Le chef de la protection civile de Calabre a déclaré de son côté : « Plutôt que de perdre des millions dans des projets à l'utilité discutable, comme le pont sur le détroit de Messine, pourquoi ne pas s'occuper de la sécurité antisismique des bâtiments ? »

Dans les quelques endroits où des normes antisismiques sérieuses ont été mises en œuvre, après les

tremblements de terre précédents de 1979 et 1997, la preuve a été faite que ces moyens peuvent parer au risque réel et permanent. Mais les appliquer à l'échelle d'un territoire aussi fragile que celui de l'Italie supposerait un véritable plan de prévention et de mise aux normes des bâtiments.

Cela nécessiterait aussi un contrôle étroit sur les entreprises chargées de la reconstruction qui, lors de tous les séismes précédents, ont surtout apporté la preuve de leur soif de profits, au mépris de la sécurité des habitants.

La méfiance des victimes au vu des suites des derniers séismes est plus que fondée. C'est un véritable contrôle de la population sur les conditions de la construction et de la reconstruction, ainsi que sur l'utilisation des fonds, qui doit s'imposer.

Nadia Cantale

Venezuela : un pays à bout de souffle

La crise politique vénézuélienne, qui voit l'opposition de droite s'affronter au gouvernement chaviste, s'est aiguïlée depuis que la Cour suprême a bloqué le référendum que l'opposition voulait utiliser pour destituer le président Nicolas Maduro.

Après une manifestation massive organisée le 26 octobre par l'opposition, son appel à la grève générale le 28 n'a pas été autant suivi. Mais, en arrière-fond, il y a la situation très difficile des classes populaires, victimes de la baisse des prix du pétrole et de l'hyperinflation qu'elle a engendrée.

Ce bras de fer dure depuis des mois. Il a commencé par la défaite des chavistes aux élections législatives l'an dernier. Puis, en janvier, la Cour suprême a refusé que trois députés d'opposition, dont l'élection était contestée, prêtent serment, ce qui privait l'opposition d'une majorité des deux tiers. En juillet, l'Assemblée a passé outre et investi ces députés. En représailles, la Cour a déclaré le 5 septembre qu'il ne serait tenu aucun compte des décisions de l'Assemblée.

Le 14 octobre, le président Maduro, se présentant comme le protecteur des droits du peuple, a validé le budget 2017 par décret et sans l'aval de l'Assemblée, menacée de dissolution. La droite a rétorqué que c'étaient la

Cour suprême et le gouvernement qui violaient la loi.

Enfin, les 26, 27 et 28 octobre, aurait dû se tenir la consultation référendaire dont l'opposition espérait obtenir la révocation du président chaviste. Elle aurait alors pu imposer une nouvelle élection présidentielle dès janvier 2017, mais la Cour a repoussé cette consultation sine die.

Le Venezuela dispose de réserves de pétrole supérieures à celles de l'Arabie saoudite, mais la dégringolade des prix du pétrole l'a plongé dans la récession depuis trois ans. La production de la compagnie pétrolière PDVSA, qui appartient à l'État, est tombée de 2,7 millions de barils par jour en 2014 à 400 000 barils actuellement, vendus en outre à un prix très inférieur, ce qui a vidé les caisses de l'État.

La crise touche aussi le secteur agricole. La production a chuté, de 80 % pour les céréales, de 40 % pour la viande et de 18 % pour les légumes. L'État doit compenser par des importations et ainsi augmenter son endettement.



Manifestation contre la pénurie devant un supermarché.

L'inflation frise les 1 000 %. Les difficultés de ravitaillement sont accentuées par la corruption des cadres du régime comme des milieux du secteur privé qui soutiennent la droite. Mais tous ne sont pas logés à la même enseigne. Les plus pauvres doivent faire la queue pendant des heures sans toujours pouvoir acheter, tandis que les plus riches accèdent encore à des produits de luxe ou à des médicaments importés des États-Unis.

Ces difficultés engendrent des manifestations ou même des émeutes autour de rayons où

manque l'essentiel, mais elles se mesurent aussi dans les hôpitaux, où l'on constate les conséquences de la malnutrition.

La situation est si dégradée qu'en juillet, Maduro a placé à la direction de la production et de la distribution de nourriture un militaire à qui tous les autres ministres doivent rendre des comptes. On peut se demander jusqu'à quel point la crise actuelle n'a pas effacé une grande partie des progrès des premières années du régime dans les domaines de la santé, de l'éducation ou de la lutte contre la pauvreté.

La confrontation entre les deux clans continue. Le 3 novembre, l'opposition appelait à manifester à nouveau, pour demander la destitution du président. Mais les classes populaires ne peuvent faire confiance à cette opposition avide de revenir au pouvoir ; non qu'elle se soucie du sort de la population, mais parce qu'elle entend effacer le souvenir du chavisme et des quelques progrès qu'il a pu amener – aussi fragiles et éphémères qu'ils aient été, faute d'avoir voulu toucher les fondements du système capitaliste.

Jacques Fontenoy

Égypte : pénuries alimentaires, crise et répression

« Avant l'élection présidentielle, nous avions du riz, du sucre », a dit un chauffeur de taxi du Caire, interviewé par une chaîne privée début octobre. Il faisait écho à la raréfaction de certaines denrées alimentaires de base dans les magasins populaires, et à leur exorbitante augmentation de prix.

Après le riz, puis l'huile alimentaire, la pénurie de sucre a récemment cristallisé l'inquiétude des ménagères ne parvenant pas à s'approvisionner, ni en sucre subventionné, ni même en sucre non subventionné. Dans les beaux quartiers, les rayons en disposent, à prix élevé, mais la chaîne Carrefour en a néanmoins limité la vente à deux kilos par client. Le gouvernement égyptien a saisi des milliers de tonnes de sucre stockées chez Edita Food, un des grands groupes agroalimentaires du pays, et chez PepsiCo, afin de constituer des réserves. Le pays doit en effet importer au moins un tiers de sa consommation, et les devises manquent. Quelques mois auparavant, c'est le lait infantile qui avait disparu des rayons ;

l'armée avait alors annoncé qu'elle en importerait directement, pour le revendre à moitié prix.

Outre les pénuries alimentaires sporadiques, la hausse des prix rend la vie quotidienne de plus en plus pénible. À deux pas des champs, les tomates se vendent à 10 livres égyptiennes (10 LE = 1 euro) sur les marchés de la capitale, alors que le salaire moyen – de ceux qui ont un salaire – est de 868 LE par mois. Le prix du riz, denrée de base, a été multiplié par deux en un an ; le pain, aliment essentiel des plus pauvres, agrémenté de purée de fèves, ne reste accessible que parce qu'il est largement subventionné.

Mais justement, le président al-Sissi a de nouveau annoncé mi-octobre des réformes « difficiles mais

inévitables », en échange du prêt de 12 milliards de dollars accordé par le FMI. Alors que les prix de l'électricité et du carburant ont déjà augmenté, les subventions sur ces produits indispensables devraient être réduites de façon drastique. Les impôts, pour ceux qui en paient, et les taxes sur le tabac et l'alcool devraient augmenter. Une forme de TVA, longtemps repoussée, devrait être mise en place. Concernant les 6 millions d'employés de la fonction publique, les économies se porteraient sur les congés, qui seraient rognés, avec des pressions pour des démissions et départs anticipés en retraite, sachant que les pensions ne permettent pas de vivre. L'inflation est telle qu'une deuxième dévaluation de la livre devrait être décidée cette année, qui renchérirait le prix de tous les produits importés. Les loyers, sujet abordé par Sissi dans ses discours, ont tant augmenté que, le 18 octobre, à Port-Saïd, des milliers de manifestants se sont rassemblés aux cris

de « Donnez-nous un toit ou tuez-nous ! ». La banque de financement immobilier venait d'annoncer par SMS que le prix de la réservation nécessaire à l'obtention d'un logement social passait de 10 000 LE (plus d'un an de salaire) à 47 000 ! Après la manifestation, le gouvernorat a annulé la mesure.

Depuis qu'il est président, Sissi, qui s'était vanté de parvenir à doper la croissance économique et à restaurer l'Égypte dans son ancienne position de puissance régionale, doit affronter le mécontentement de la population. Les illusions liées à son arrivée au pouvoir à la suite du coup d'État qui a chassé le président frère musulman Morsi, sont en grande partie tombées. Toute voix critique est étouffée, et la répression s'abat sur les militants ouvriers et les contestataires. Les effets de la crise n'ont pas été atténués par les grands travaux entrepris. Gouffre pour l'État, le doublement du canal de Suez a enrichi les

entreprises du BTP mais ne tient pas ses promesses de rentabilité avec le ralentissement du commerce maritime. Maintenu à flot uniquement par les milliards d'aides des puissances du Golfe, le pays reste un eldorado pour une couche de riches bourgeois et pour la clique militaire qui gouverne et fait des affaires mais, selon ses propres statistiques, plus de la moitié des 90 millions d'habitants vivent dans la pauvreté.

Par peur d'une explosion sociale, le pouvoir égyptien voudrait éviter de supprimer les subventions aux produits de base, mais il obéit aussi aux grandes puissances, qui exercent leurs pressions par FMI interposé. Même en maintenant sous les verrous quelque 60 000 prisonniers d'opinion, même en musant la contestation sous les menaces d'arrestations, de disparitions forcées, de procès arbitraires, Sissi et l'armée au pouvoir ne peuvent empêcher les protestations.

Viviane Lafont

Octobre-novembre 1956: l'intervention franco-britannique de Suez

Le 6 novembre 1956, les troupes françaises et britanniques débarquaient à Port-Saïd en Égypte. Ces deux vieilles puissances coloniales, alliées à Israël, entendaient reprendre le contrôle du canal de Suez nationalisé en juillet par le président égyptien Gamal Abdel Nasser. Mais l'opération militaire tourna au fiasco en quelques heures et le corps expéditionnaire franco-britannique dut rembarquer piteusement.

Nasser avait pris la tête du pays à la suite du coup d'État de 1952 qui avait renversé le roi Farouk, sous le règne duquel l'Égypte était restée de fait un protectorat britannique. L'objectif du groupe dit des « officiers libres » dont il avait pris la tête était de moderniser le pays grâce à une politique plus indépendante. Les dirigeants américains avaient d'abord accueilli favorablement la chute de Farouk, avant d'être rapidement déçus en constatant que Nasser n'entraînait pas dans leurs vues.

La nationalisation du canal

Lorsque les USA se montrèrent réticents à lui livrer des armes, Nasser s'adressa à la Tchécoslovaquie et à travers elle à l'URSS. Il refusa de faire adhérer l'Égypte au pacte de Bagdad regroupant les alliés moyen-orientaux des USA contre l'URSS. Nasser était pourtant fortement anticommuniste et réprima sauvagement les militants du PC égyptien, mais il entendait simplement ne dépendre d'aucune des deux grandes puissances. Il fut un des leaders de la conférence des non-alignés qui se déroula à Bandung en avril 1955, aux côtés de Tito, Nehru et Chou En-lai.

Pour moderniser l'Égypte, Nasser comptait sur la construction du gigantesque barrage d'Assouan sur le Nil, mais le 19 juillet 1956, les USA annoncèrent qu'ils annulaient le prêt promis à cet effet. Ils espéraient amener Nasser à plus de compréhension et le forcer à cesser ce qu'ils qualifiaient de double jeu. Nasser répliqua par une action d'éclat qui fit de lui le héros du tiers-monde. Le 26 juillet, il annonçait la nationalisation de la compagnie du canal de Suez, déclarant dans un éclat de rire que l'encaissement des droits de passage financerait la construction du barrage d'Assouan. Les grandes puissances furent atterrées, tandis qu'au sein du peuple égyptien,

et au-delà parmi tous les peuples dont les richesses étaient pillées par l'impérialisme, le geste de Nasser suscitait une immense fierté, et le sentiment d'être vengés. Nasser ne voulait pas plier, et proclamait fièrement: « *Nous reprenons tous ces droits, car tous ces fonds sont les nôtres, et le canal est la propriété de l'Égypte. Il a été creusé par les Égyptiens, dont 120 000 ont trouvé la mort pendant les travaux. La Société du canal de Suez ne cache qu'une exploitation.* »

britannique n'entendait pas se laisser évincer d'une région traditionnellement sous sa coupe. D'autre part, la Compagnie était surtout entre les mains de capitaux britanniques, et dans une moindre mesure français.

En France, le ton était identique. La gauche socialiste rivalisait avec la droite réactionnaire dans un concert de propos va-t-en-guerre. L'impérialisme français avait certes beaucoup moins d'intérêts que son compère anglais en Égypte, mais le gouvernement de Front républicain conduit par le socialiste Guy Mollet voyait en Nasser le principal soutien extérieur à l'insurrection algérienne menée par le FLN.

Israël fut également associé aux préparatifs guerriers, saisissant l'occasion de montrer sa capacité à intervenir contre un État

Israéliens devaient commencer par avancer vers le canal et les troupes franco-britanniques débarqueraient alors pour faire mine de s'interposer. Quant aux USA, les dirigeants français se faisaient fort de leur faire accepter l'opération, ce qui allait se révéler une erreur.

Le fiasco de l'intervention

Comme convenu, l'armée israélienne attaqua le 29 octobre. Elle occupa rapidement le Sinaï et s'arrêta. La Grande-Bretagne et la France adressèrent alors un ultimatum à l'Égypte et à Israël leur enjoignant d'arrêter les opérations. Israël, appliquant le plan prévu à l'avance, accepta et Nasser refusa. Les troupes britanniques et françaises purent alors débarquer

de se ranger à leurs côtés pour que la libre circulation maritime soit garantie dans le canal. Le secrétaire d'État américain Foster Dulles avait pourtant signifié à Eden qu'il « *refusait d'identifier la politique américaine à la défense des intérêts des anciennes grandes puissances coloniales* ». Lorsque le débarquement devint imminent, les USA firent voter à l'ONU une résolution appelant à un cessez-le-feu immédiat et au déploiement d'une force des Nations unies ne comprenant aucun contingent français ni britannique.

L'URSS, de son côté, menaçait les belligérants d'utiliser « *toutes les formes modernes d'armes de destruction s'il n'était pas mis fin à l'expédition* ». Ce chantage à la guerre atomique était un bluff, mais en même temps c'était l'occasion pour les dirigeants soviétiques de s'affirmer comme les défenseurs de l'indépendance de l'Égypte... au moment même où, à Budapest, les troupes russes écrasaient dans le sang l'insurrection ouvrière.

Devant l'attitude des États-Unis et de l'URSS, les troupes israéliennes durent se replier. Un corps expéditionnaire franco-britannique débarqua quand même à Port-Saïd et s'y heurta à la résistance de milices populaires levées à la hâte par le régime nassérien. Les troupes franco-britanniques durent rembarquer piteusement quelque temps plus tard, non sans avoir fait au moins un millier de morts égyptiens.

L'opération se soldait par un triomphe pour Nasser, qui allait faire de lui pour des années le héros du panarabisme et le symbole de la lutte des pays du tiers-monde. En même temps les États-Unis signifiaient à la France et à la Grande-Bretagne qu'elles devaient en finir avec les expéditions coloniales: désormais, ce serait les USA qui s'en chargeraient, en tout cas au Moyen-Orient. Mais dans l'immédiat, ils devraient s'accommoder de la vague de revendications d'indépendance qui traversaient les pays du tiers-monde, encouragés par le succès de Nasser et pouvant tirer parti de l'opposition entre les deux blocs.

Daniel Mescla



Nasser acclamé lors de la nationalisation du canal de Suez.

Les préparatifs de guerre

Les dirigeants britanniques et français se déchâinèrent contre Nasser, le qualifiant de « *nouvel Hitler* ».

Antony Eden, le Premier ministre britannique, se fit fort de « *venger l'affront* » et de faire revenir Nasser sur sa position par la force des armes. Outre le désir de laver l'insulte, l'impérialisme

arabe ayant des velléités d'indépendance. Depuis deux ans déjà, la France équipait Israël en avions de combat et en chars d'assaut. C'est donc tout naturellement que l'idée s'imposa de faire participer Israël à l'expédition punitive.

Le 25 septembre 1956, alors qu'une armada franco-britannique rejoignait les ports de Malte et de Chypre, le détail de l'opération fut mis au point. Les

sous prétexte de s'interposer, mais en fait pour occuper la zone du canal.

Nasser cependant, bien loin d'être déconsidéré par cette première défaite, en sortit grandi. C'est à ce moment que s'affirma avec éclat l'opposition des États-Unis à toute l'opération, à laquelle ils n'avaient pas été associés. Les dirigeants français avaient présomptueusement affirmé que les USA seraient bien obligés

Alstom, Bombardier et les autres : non à la mise en concurrence des travailleurs !

L'annonce a fait la une des journaux : Alstom et Bombardier, les deux géants du ferroviaire, devraient avoir une commande à se partager pour le renouvellement des rames de train du RER de la région parisienne, à hauteur de trois milliards d'euros.

Ce serait enfin une nouvelle rassurante pour les salariés des deux groupes, uniquement pour ceux de leurs deux usines dans le Nord. Les perdants, ainsi présentés par le journal *La dépêche du Midi*, seraient ceux de l'usine du groupe franco-espagnol CAF, à Bagneres-de-Bigorre dans les Pyrénées-Atlantiques.

Salariés gagnants et perdants, voilà comment

le monde politique et médiatique veut présenter les choses. Et des syndicalistes reprennent ce refrain. Mais cela revient à dire que le sort des travailleurs doit être lié à la bonne marche des affaires de leur patron, et admettre qu'ils soient en concurrence les uns avec les autres.

Les deux groupes sont des géants mondiaux dans leur branche. Sur un effectif

total de plus de 70 000 salariés, le groupe Bombardier en compte plus de 39 000 dans sa branche ferroviaire, répartis sur des dizaines d'usines sur les quatre continents, pendant qu'Alstom en totalise 31 000 à travers le monde. L'exploitation de ces dizaines de milliers de travailleurs donne aux deux groupes une puissance financière considérable, qui se chiffre en milliards d'euros ou de dollars. Le seul but poursuivi est résumé en gros titre dans le document officiel du groupe Bombardier : « *Créer de la valeur pour les actionnaires* », avec la précision

suivante : « *Nos objectifs financiers sont clairs : améliorer la rentabilité et convertir les bénéfices en flux de trésorerie* », ce qui peut permettre bien évidemment de verser de confortables dividendes. D'ailleurs le groupe a annoncé la suppression de 7 000 emplois dans le monde pour « *améliorer sa rentabilité* ».

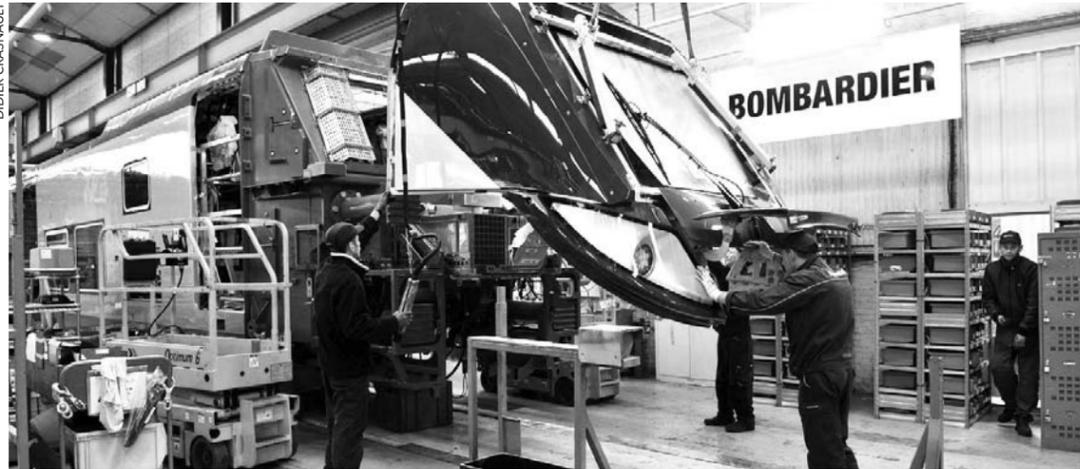
Mais, même dans les usines qui seront chargées de ces nouvelles commandes, l'emploi des salariés n'est pas garanti par les bonnes affaires de leurs patrons respectifs. Chacun sait ce que veut dire dans toutes les entreprises la chasse à la rentabilité : cadences augmentées, pressions de toutes parts pour aboutir à la réduction des effectifs et transformation des emplois fixes en emplois précaires. Cela vaut chez Alstom, Bombardier et dans toutes les autres usines.

Cette concurrence artificielle entre salariés des différentes entreprises, et même entre salariés des différentes usines d'un même groupe, est le moyen qu'ont trouvé les patrons

pour désarmer moralement les travailleurs et s'attaquer en permanence à leurs conditions d'emploi.

En défendant leurs intérêts communs de travailleurs face à leurs ennemis communs, les salariés de ces géants mondiaux représenteraient une force considérable. À des patrons qui agissent sous un seul commandement d'un bout à l'autre de la planète, les travailleurs doivent opposer une réaction commune, par-delà les frontières et les continents. Les travailleurs de l'usine située à quelques kilomètres sous un autre sigle ne doivent pas être considérés comme des concurrents mais au contraire comme des alliés, liés aux autres par des intérêts communs. Cela peut faire des travailleurs une force irrésistible, capable de faire face avec succès aux prétentions patronales. Le rapprochement entre leurs salariés respectifs : voilà ce qu'on peut attendre de mieux des rapprochements entre Bombardier et Alstom.

Paul Sorel



La Redoute : licenciement indigne

Lundi 31 octobre, à Watrelos près de Lille, 70 travailleurs ont débrayé et se sont rassemblés à l'entrée de La Martinoire, le site de préparation de commandes de La Redoute, pour protester contre la menace de licenciement d'une travailleuse mère de deux enfants.

Depuis des mois, cette salariée, qui jusque-là travaillait en équipe de jour, alertait la direction par des courriers restés sans réponse. Elle expliquait qu'elle ne pourrait intégrer la nouvelle unité de production aux horaires d'après-midi (14 h-21 h 30) imposés par la direction, après des mois de conflit. Elle ne veut pas que ses deux enfants restent seuls le soir jusqu'à 22 h.

La direction pourrait pourtant la muter en équipe du matin, où des places se sont libérées. Elle pourrait aussi la muter au siège à Roubaix, qui recrute en ce moment et où elle avait d'ailleurs postulé. Alors, quand cette travailleuse a reçu son avis de mutation à la nouvelle unité pour lundi 24 octobre, elle a prévenu la direction qu'elle ne pourrait prendre son poste à 14 heures et qu'elle continuerait donc à travailler à ses horaires habituels, à l'ancienne

usine qui est toujours en fonctionnement.

Le mardi, c'est accompagnée par une quarantaine de travailleurs qu'elle s'est rendue à son poste de travail. La direction lui a alors remis une lettre de mise à pied conservatoire, avant licenciement pour faute. Le comble est que l'après-midi même la direction demandait à l'ensemble des salariés mutés dans la nouvelle unité de revenir dans l'ancienne usine, à leurs anciens horaires !

Alors, dans les ateliers, le

mécontentement est grand, et ceux qui ont débrayé ce lundi ont à la fois exprimé leur soutien à leur camarade et dénoncé la manière dont La Redoute voudrait traiter les autres salariés, ceux qui ont les mêmes problèmes d'horaires et ceux qui ont des inaptitudes. Tout le monde pense que la direction va vouloir mettre dehors les anciens, qui ont été usés par des années de travail.

De plus, les autres sujets de mécontentement se multiplient : heures supplémentaires obligatoires et samedis imposés, travail des jours fériés, à commencer par le 1^{er} et le 11 novembre. Et les conditions de



Le rassemblement du 31 octobre devant La Redoute.

travail se dégradent dans l'ancienne unité, où plus rien n'est entretenu en prévision du déménagement, remis de mois en mois à cause de gros problèmes

techniques.

Un appel à la grève avec défilé dans les ateliers était lancé pour le jour de la Toussaint.

Correspondant LO

Bénéteau - Vendée : les profits gonflent, les emplois restent à quai

Bénéteau, n°1 mondial des constructeurs de voiliers, entend continuer sa « *transformation en profondeur* ». Le groupe affiche une croissance à deux chiffres sur le marché français de la voile, avec un chiffre d'affaires en 2015 de 969,5 millions d'euros et un résultat net

de 12,8 millions. Il emploie 7 000 personnes dans le monde, dont les deux tiers en France.

Ce géant du nautisme vient de décider de stopper son activité dans l'habitat résidentiel en bois, lancée en 2009, et de reconverter son usine de la Chaize-le-Vicomte, à côté

de La Roche-sur-Yon, dans la production de mobile-homes, nettement plus rentable pour lui. Sur ce créneau, il détient 50% des parts de marché en France.

Il y a à la clé un plan dit de sauvegarde de l'emploi : sur les 106 salariés de l'usine de La Chaize, seuls 33 postes seraient

conservés. Quant aux 73 autres, ils auraient la possibilité d'un reclassement dans une autre usine du groupe.

Les salariés n'ont aucune raison de faire les frais d'une restructuration industrielle du n°1 mondial de la voile.

Correspondant LO

Sanofi : emplois supprimés pour les profits

Le groupe Sanofi va supprimer 652 emplois dans sa branche SWI, qui assure la production pharmaceutique. Cela s'ajoute aux 4 700 emplois déjà supprimés, entre 2008 et 2015, par ce groupe pourtant parmi les plus profitables.

En effet Sanofi vient encore de communiquer : « remarquable performance au troisième trimestre 2016 » avec un bénéfice net de 1,67 milliard pour ce seul trimestre, en hausse de 2,8 %. Et d'annoncer qu'il va faire mieux au quatrième trimestre.

Et pour cause, traditionnellement, le dernier trimestre de l'année est toujours le meilleur dans l'industrie pharmaceutique, du fait des maladies de l'hiver. Cela portera cette année encore le bénéfice annuel à 7 ou 8 milliards d'euros, dont la moitié, voire plus, seront reversés en dividende aux actionnaires, comme chaque année.

Les profits de l'industrie pharmaceutique sont garantis par la Sécurité sociale. En outre, Sanofi reçoit chaque année des aides de l'État, 150 millions d'euros en 2014 au titre du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) et du crédit d'impôt recherche.

Sanofi attend de ces 652 suppressions d'emplois une économie de 1,5 milliard d'euros sur trois ans. À l'usine de Compiègne, une des treize usines SWI en France, 56 emplois vont ainsi disparaître. « Pas de licenciements », dit Sanofi. Certes, ces travailleurs partent en mesures d'âge, en congés fins de carrière, bien mérités après des années d'usine. Mais ce sont autant d'emplois qui disparaissent.

La direction compte accompagner les suppressions d'emplois d'une aggravation des conditions de travail, des cadences et des horaires de ceux qui restent. De plus, une équipe, nommée Fit4Future, est

chargée d'étudier toutes les opérations de production, avec pour objectif de supprimer un maximum de postes.

La direction voudrait s'attaquer aux horaires de travail : les augmenter sans augmenter les salaires, réduire les temps de pause, imposer les nuits et les week-ends, ce que refusent les ouvriers de Compiègne. Elle entend aussi maintenir les emplois précaires, qui représentent près de 25 % de l'effectif. Sa dernière trouvaille : faire appel à des travailleurs ayant signé avec les entreprises d'intérim des contrats CDI intérimaires ; des contrats sur mesure pour un patronat qui ne veut plus embaucher. Quant aux travailleurs du groupe, les salaires sont bloqués depuis trois ans.

Si Sanofi cherche par tous les moyens à réduire la masse salariale pour augmenter la masse des profits, les salaires les plus hauts échappent à cette règle. Le patron, Olivier Brandicourt, empoche 46 000 euros par jour, grâce notamment à une prime de bienvenue de 4 millions d'euros.

Tous ces gens bien sûr se gargarisent du mot santé. Mais, dans le système capitaliste, la santé rapporte d'abord aux actionnaires et aux dirigeants des multinationales de la pharmacie. Au contraire, les profits devraient d'abord servir à créer des emplois pour tous, en attendant qu'un jour cette industrie passe sous le contrôle de la population, seule façon d'assurer le droit à la santé de l'humanité.

Correspondant LO

On ne donne qu'aux riches

Sanofi vient de rejoindre le cercle très fermé des grandes entreprises du CAC 40, très bien notées, à qui les établissements financiers donnent de l'argent pour pouvoir leur en prêter. Ces

entreprises peuvent ainsi emprunter à un taux... négatif. Pour 100 euros empruntés, elle ne remboursera que 99 euros en 2020. Mais, quand on emprunte des milliards, cela représente un sacré pactole.

Sotralentz – Strasbourg : maintien des emplois !

Environ 150 travailleurs de Sotralentz, soutenus par des travailleurs d'autres entreprises de Strasbourg, soit 200 personnes en tout, se sont rassemblés lundi 31 octobre à 12 h 30 place Kléber à Strasbourg. Ils entendaient affirmer que, face à la procédure de redressement judiciaire qui a commencé fin septembre pour le groupe Sotralentz, les emplois doivent être maintenus. Plus de 700 emplois sont menacés, principalement à Drulingen (Bas-Rhin) et Sarralbe (Moselle).

Le groupe de fabrications métalliques Sotralentz est en redressement, parce que la trésorerie est dans une situation catastrophique. Mais ce sont

les actionnaires et les dirigeants qui en sont responsables. Certains éléments laissent à penser que les difficultés ont été organisées par la direction elle-même. Ainsi la logistique, qui auparavant était assurée en interne, a été sous-traitée au Luxembourg à une entreprise liée aux actionnaires et qui surfacturait la prestation 14 % au-dessus du marché. De même la licence des moules utilisés en plasturgie, et conçus dans la filiale Packaging de Sotralentz, a été transférée à une filiale qui la facturait ensuite à Packaging. Les prétendues difficultés affichées par Sotralentz posent d'autant plus

question que les carnets de commandes sont pleins.

Les travailleurs, avec les syndicats CGT, CFDT et CGC, réclament des comptes et affirment que, si reprenneur il y a, il doit garantir les emplois. En effet ils ont fait récemment la mauvaise expérience du résultat d'une reprise : le 6 octobre, la filiale SFAR de Sotralentz à Montchanin, en Saône-et-Loire, a été reprise, avec 78 licenciements pour 93 salariés.

Une procédure judiciaire est enclenchée. Mais les travailleurs qui ont manifesté savent que c'est leur mobilisation qui pourra peser pour leur avenir.

Correspondant LO



Manifestation dans le centre de Strasbourg.

Marché O'Frais – La Courneuve : un licenciement inacceptable

Une centaine de personnes, répondant à un appel de la CGT, se sont rassemblées le jeudi 27 octobre dernier devant le supermarché Marché O'Frais de La Courneuve, pour protester contre le licenciement dont est victime une des caissières de cette enseigne, qui dépend du groupe U.

En juin dernier, enceinte de quatre mois, cette caissière a perdu les eaux sur son lieu de travail, alors qu'elle portait une pastèque sur son tapis de caisse. Son bébé n'a pas survécu.

Les conditions de travail dans ce supermarché sont très difficiles. Les caissières sont épiées en permanence par des caméras de vidéosurveillance, la pression au rendement de la part des chefs est elle aussi permanente, des vigiles

complètent le tableau.

Cette jeune femme, fatiguée par une grossesse difficile, a continué de travailler debout et toujours plus vite. Elle avait un CDI et y tenait d'autant plus qu'un enfant devait arriver.

Revenue au travail, elle vient d'être licenciée un mois après sous prétexte d'erreurs de caisse. Ce faux prétexte a été démenti par la directrice du magasin elle-même, qui a déclaré, lors de l'entretien préalable au licenciement, ne pas

accepter que sa responsabilité soit mise en cause dans la survenue de l'accident.

La maternité n'est pas une faute professionnelle, comme le dit la CGT de La Courneuve. Mais ces enseignes de l'alimentation, qui jouent sur les bas prix, veulent tout de même tirer du profit des travailleurs. Il faut leur imposer des cadences et un rendement maximum pour des salaires souvent minimum, au détriment de leur santé et de leur intégrité.

Une pétition de soutien à cette travailleuse a déjà recueilli 5 000 signatures. Elle a engagé une procédure devant les Prud'hommes pour obtenir sa réintégration, ce qui ne serait que justice.

Correspondant LO

Trains fantômes : la SNCF deux fois condamnée

Le 18 octobre, le tribunal des prud'hommes de Bayonne a donné raison à trois cheminots qui avaient été sanctionnés par la SNCF pour avoir exercé leur droit de retrait et refusé de conduire des trains jugés dangereux. Deux jours plus tard, le tribunal correctionnel de Brest a condamné la SNCF pour homicide involontaire suite à un accident mortel à un passage à niveau, où le même type de train était impliqué.

Il s'agit des trains auto-rails de type X73500, qui présentent un problème récurrent de rupture de la liaison électrique entre le train et les rails. Ce phénomène appelé déshuntage, qui peut durer plusieurs minutes, peut avoir des conséquences très graves. Le train ne transmet plus aucune information par le

courant électrique passant par les rails et ne donne donc plus sa position instant par instant. Il devient une sorte de train fantôme, avec le risque de percuter un train devant lui, ou bien de ne pas déclencher la fermeture des barrières d'un passage à niveau.

C'est probablement ce qui s'est passé à un passage

à niveau situé près de Brest, en 2006, où une automobiliste a été fauchée par un train alors qu'elle s'y était engagée. D'après plusieurs témoins, les barrières ne se sont pas fermées à temps. Le tribunal l'a reconnu en condamnant la SNCF à verser 325 000 euros à la famille de la victime pour homicide involontaire.

Si la procédure a duré dix longues années, c'est parce que la SNCF a tout fait pour la ralentir, à coups d'expertises et de contre-expertises destinées à nier l'existence du déshuntage, et commençant même par présenter cet accident comme un suicide.

Dans le cas des chemi-

nots refusant de conduire les trains de type X73500 sur la ligne Bordeaux-Bayonne, elle a eu une attitude tout aussi irresponsable. Ces cheminots ont exercé leur droit de retrait sur cette ligne parce qu'elle présente, selon eux, de forts risques de déshuntage. Alors qu'il y a eu plusieurs incidents sur cette ligne, que le problème se pose plus largement, dans différentes régions et depuis des années, qu'il est maintenant de notoriété publique, reconnu par le secrétaire d'État aux Transports lui-même, la SNCF a choisi de sanctionner les cheminots en leur infligeant un blâme assorti d'une retenue sur

salaires.

Pour faire rouler ses trains coûte que coûte, la SNCF a convaincu certains cheminots de les conduire en leur promettant de satisfaire leurs demandes de mutation. Les cheminots sanctionnés ont porté l'affaire devant les Prud'hommes et ont déposé plainte contre elle pour mise en danger de la vie des salariés et des usagers, ce qui n'est que la stricte vérité, comme le prouve l'accident mortel de Brest. Mais cela n'a pas empêché la SNCF de persister dans son refus de reconnaître sa responsabilité et de faire appel du jugement des Prud'hommes.

Valérie Fontaine

La Poste : une trêve dérisoire

La direction de La Poste a annoncé qu'elle suspendait jusqu'au 14 décembre ses réorganisations dans les services de distribution du courrier. Cette date est celle prévue pour la clôture de négociations engagées avec les syndicats sur les conditions de travail, dans un contexte où plusieurs suicides ont attiré l'attention du public sur les conséquences dramatiques que pouvaient avoir les méthodes de La Poste.

Le mot de réorganisation est une formule hypocrite employée par La Poste pour qualifier les suppressions d'emplois. Tous les deux ans, les facteurs voient les effectifs de leur bureau diminuer. Les facteurs en CDI ou sous statut de fonctionnaires ne sont pas licenciés, mais ceux qui n'ont que des contrats précaires sont renvoyés à Pôle emploi, et les départs en retraite ou en mutation ne sont pas comblés. Année après année, chaque facteur voit ainsi augmenter le secteur qu'il doit couvrir.

Ces conditions de travail de plus en plus pénibles vont de pair avec une

pression accrue de l'encadrement. En septembre dernier, la presse avait ainsi rapporté comment la direction avait empêché pendant plusieurs heures une factrice de Villeneuve-d'Ascq de quitter le travail pour se rendre à l'hôpital, alors qu'elle était frappée d'un AVC. Pour parvenir à ses fins, La Poste a aussi pris l'habitude de bafouer les droits syndicaux, incitant ses directions locales à contester en justice les expertises votées par les comités d'hygiène et de sécurité (CHSCT) à l'occasion des réorganisations et saisissant tous les prétextes pour sanctionner les

militants voulant informer leurs camarades de travail.

Ces méthodes lui ont jusqu'à maintenant permis de supprimer des milliers d'emplois chaque année, dans tous les services, et d'augmenter ainsi ses profits. Il serait donc bien illusoire de lui faire confiance pour arrêter les réorganisations. Dans plusieurs départements, les directions prétendent d'ailleurs continuer à tenir comme si de rien n'était les réunions préparant d'autres réorganisations.

Seule la mobilisation des postiers pourra faire en sorte que les annonces de la direction ne se traduisent pas simplement par une trêve dérisoire de quelques semaines. Il faut imposer non seulement l'arrêt des suppressions d'emplois, mais aussi des embauches massives pour combler les trous creusés ces dernières années et permettre des conditions de travail correctes.

Daniel Mescla

Hospices civils de Lyon : dégradation

Depuis des années, la politique imposée dans les hôpitaux publics est de fermer les petits établissements de proximité et de regrouper les services, des réorganisations censées améliorer la qualité des soins mais qui camouflent en réalité des économies budgétaires, des suppressions de lits et de postes.

Aux Hospices civils de Lyon (HCL), après les fermetures de Debrousse, de l'Antiquaille, de l'Hôtel-Dieu, et celle prévue d'Antoine-Charial en 2020, c'est l'hôpital Henry-Gabrielle qui devrait fermer en 2021. Cet hôpital accueille des personnes lourdement handicapées suite à des accidents, ce qui nécessite des hospitalisations de longue

durée.

Plutôt que de réhabiliter cet hôpital, les HCL ont choisi la solution la plus économique en le fermant et en transférant les services à l'hôpital militaire Desgenettes. Et tant pis pour les patients polyhandicapés, qui pouvaient profiter de locaux parfaitement adaptés, avec en particulier un immense parc de verdure. Cet environnement fait partie du soin et est indispensable pour garder le moral quand on est handicapé et que l'on reste hospitalisé de longs mois.

Un comité de défense s'est organisé pour dénoncer cette politique de régression des soins offerts à la population.

Correspondant LO

Samu-Smur - Orne : au secours !

Depuis le 19 septembre, les ambulanciers du Smur et les régulateurs du Samu de l'Orne rattachés au centre hospitalier d'Alençon sont mobilisés contre un projet de réorganisation.

Le service est actuellement organisé sur la base de trois ambulanciers disponibles en même temps le jour, plus un posté sur site à l'hôpital et trois ambulanciers d'astreinte la nuit. La direction projette de supprimer les astreintes de nuit et, en cas de nécessité, de faire intervenir des infirmiers des Urgences. Dans l'autre sens, elle pourrait demander à des ambulanciers de faire du

brancardage. Au nom de la polyvalence, elle ferait donc des économies en réduisant les effectifs. Tout cela au nom d'une prétendue performance des établissements de santé, mais certainement pas de la santé des patients ni des conditions de travail du personnel.

Plus de 4 200 personnes ont signé une pétition de soutien aux travailleurs en lutte. La direction a annoncé il y a peu le gel de son projet. Mais les travailleurs ne se contentent pas de paroles. Toujours mobilisés, ils exigent des garanties écrites.

Correspondant LO



Mobilisation contre une restructuration à Lyon en octobre 2015.

ArcelorMittal – Dunkerque : la vie des ouvriers après les profits

Les pompiers de l'usine ArcelorMittal de Dunkerque sont en colère à la suite de la décision de la direction de supprimer cinq postes de pompiers sur le site, soit un poste par équipe. Pourtant l'usine est dangereuse, elle est classée Seveso haut, ce qui nécessite selon la loi un service de pompiers sur place, afin de pouvoir intervenir en urgence en cas d'accident ou d'incendie.

Cette décision est d'autant plus scandaleuse que récemment il y a eu deux graves accidents, sur les deux sites de Dunkerque : à Grande-Synthe, un ouvrier intérimaire a eu deux doigts écrasés lors d'une opération de maintenance ; à Mardyck, un ouvrier a été très gravement blessé, écrasé entre deux charges en intervenant sur un vérin défectueux. ArcelorMittal ayant supprimé le service de pompiers du site de Mardyck, il a fallu attendre l'intervention des pompiers du site de Grande-Synthe, situé à cinq kilomètres.

L'an passé, en sept mois, trois ouvriers sont morts sur le site de Grande-Synthe. Depuis, il y a eu de nombreux accidents : ainsi, des wagons transportant des brames d'acier se sont décrochés d'une locomotive et sont venus percuter un mur ; il y a eu une explosion au moment de l'allumage d'un haut-fourneau.

Le recours à l'intérim, à la sous-traitance, comme le

pratique ArcelorMittal, est d'autant plus criminel que les travailleurs doivent être opérationnels immédiatement, sans même connaître le site.

Sur les trois ouvriers décédés l'an passé, deux étaient intérimaires ; celui qui s'est fait écraser les doigts la semaine dernière n'était là que depuis deux jours.

Suite aux accidents mortels de l'an passé, la direction a programmé une formation de prévention aux risques appelée Take Care, à grand renfort de communication. Mais cette opération, qui ne concerne même pas les intérimaires et les sous-traitants, n'est finalement qu'une manière de se dédouaner des accidents à répétition. Dans la réalité, les travailleurs sont soumis à une pression constante pour assurer en toute situation les quotas de production, au mépris de la sécurité.

Correspondant LO



Un fondeur relevant un échantillon de fonte en fusion.

Nouveau plan de suppressions d'emplois

La direction d'ArcelorMittal Dunkerque a annoncé début octobre la suppression de 300 à 400 emplois pour les quatre ans à venir, sur un total de 1 300 suppressions de postes sur l'ensemble des huit sites de l'entité ArcelorMittal Atlantique-Lorraine – Amal. Dans le même temps, Amal envisage de maintenir la production au même niveau, voire de l'augmenter.

Si la direction parvient à mettre en place son plan, cela ne fera qu'aggraver

l'exploitation, en faisant reposer la production sur moins de travailleurs. La conséquence sera aussi d'augmenter les risques d'accidents.

Pour les actionnaires d'ArcelorMittal, seuls comptent les profits, peu importe que les travailleurs s'usent au travail et que certains y laissent leur vie. Le chômage est très élevé dans l'agglomération de Dunkerque, et de nombreux travailleurs font chaque matin le tour des

entreprises d'intérim, dans l'espoir de trouver ne serait-ce qu'un petit boulot. Une décision comme celle d'ArcelorMittal ne fera qu'aggraver cette situation aberrante, où d'un côté certains s'usent avec une charge de travail qui augmente, dans des conditions de plus en plus dangereuses, pendant que d'autres se retrouvent sans rien. Il faut imposer le maintien des emplois et le partage du travail entre tous.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal novembre 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Belgique : la résistance d'opérette du gouvernement wallon au CETA

Le gouvernement wallon, dirigé par Paul Magnette (PS), s'opposait à la signature du CETA, un accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne. Il a finalement cédé le 28 octobre, et l'accord a été signé le 30, en attendant la ratification de chacun des États-membres.

Nous reproduisons ci-dessous des extraits de l'éditorial de nos camarades du groupe belge Lutte ouvrière / Arbeidersstrijd (UCI) daté du 23 octobre, alors que le gouvernement wallon se voulait encore « en résistance ».

Une grande partie du monde ignorait où se trouve Namur et qu'il existe un gouvernement wallon. On le sait maintenant. C'est la ville où Paul Magnette, le ministre-président PS de ce village gaulois, a fait pleurer la ministre canadienne du Commerce extérieur. Ce vaillant défenseur de la démocratie empêcherait le gouvernement fédéral de Charles Michel de signer un traité commercial avec le Canada, bloquant ainsi

son application pour toute l'Europe!

Ces gesticulations du gouvernement wallon et de son ministre-président n'empêcheront cependant pas le CETA (accord économique et commercial global entre l'Union européenne et le Canada) d'être signé, la semaine prochaine ou dans un an, sous ce nom ou sous un autre.

Comme tous les accords entre États, le CETA et son grand frère le TTIP

(Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement, avec les États-Unis celui-là) ne contiennent rien de bon pour les travailleurs. Les règles qu'ils mettent en place pour réguler un peu la concurrence entre capitalistes servent bien sûr les intérêts des plus forts au détriment des plus faibles, et toujours au détriment des travailleurs.

Mais les Magnette et compagnie, qui fustigent le CETA, voudraient nous faire croire que nous serions mieux protégés par les lois belges ou européennes actuelles que par les règlements instaurés par le CETA ou le TTIP. Pourtant, les licenciements, la course aux profits, l'exploitation accrue, la réduction des pensions, la chasse aux chômeurs ne datent pas du CETA. Les pressions contre la population grecque, qui a perdu 25% de son niveau

de vie sous les pressions de la France et de l'Allemagne notamment, ce n'est pas le CETA!

Oui, il y a une dictature des capitalistes, parce que les patrons ont le pouvoir de licencier sans rendre de comptes à personne, et de priver des milliers de travailleurs de leur salaire, tout en faisant des milliards de bénéfices. Et il n'y a pas besoin d'être une multinationale américaine pour cela. Les Delhaize, Inbev, Bekaert, FN Herstal, Dexia (Belfius), Fortis, Ethias, KBC, UCB... n'ont rien à apprendre de Caterpillar. [...]

Le show anti-CETA de Magnette ne relève nullement d'un prétendu virement à gauche du PS, pas même en paroles. En nous désignant constamment des ennemis extérieurs (au choix: l'Union européenne, le gouvernement fédéral, Merkel, les Flamands... et

maintenant le CETA), en appelant au « patriotisme économique wallon », à « consommer wallon », à « entreprendre wallon », c'est le poison nationaliste que le PS répand autour de lui. [...]

Les travailleurs ont leurs propres luttes à mener, leurs propres intérêts à défendre, contre ceux du patronat. Pour avoir une chance d'établir un rapport de force qui permettra de faire reculer la classe capitaliste et d'imposer des choix de société vraiment plus humains, les travailleurs doivent renouer avec le vieux mot d'ordre internationaliste du mouvement ouvrier: prolétaires de tous les pays unissons-nous! Dans l'économie mondialisée du 21^e siècle, il a plus de sens que jamais!

Lutte ouvrière /
Arbeidersstrijd

Sur le blog de campagne de Nathalie Arthaud : à propos de la justice et de l'honnêteté des élus

Voici ce que Nathalie Arthaud répond, dans un billet publié sur son blog le 26 octobre, à un groupe dont la pétition nationale réclame « un casier vierge obligatoire pour être élu(e) ou pour se maintenir dans une fonction d'élu(e) ».

Je partage le dégoût de beaucoup de gens devant le comportement de politiciens comme Balkany ou Cahuzac, qui détiennent des comptes dans des paradis fiscaux ou sont impliqués dans des affaires de corruption ou de détournements de fonds publics. Je suis choquée que certains soient réélus malgré des condamnations.

Mais prenez les ouvriers de Goodyear, qui viennent d'être jugés en appel et qui pourraient se retrouver avec un casier non vierge. Serait-il juste qu'ils ne puissent pas se présenter aux élections? Sûrement pas.

Le problème de fond, c'est que la justice est

impitoyable contre les plus pauvres et souvent utilisée contre les travailleurs qui se battent. Un militant syndical peut ainsi être licencié et condamné pour avoir divulgué des informations révélant une pollution, un montage pour échapper au fisc. Il peut également être licencié pour avoir participé à des actions collectives contre des suppressions d'emplois ou la fermeture de son entreprise.

À l'inverse, Nicolas Sarkozy peut aujourd'hui brandir la virginité de son casier judiciaire malgré les multiples affaires politico-financières dans lesquelles il est impliqué.

Autant dire que, dans ces cas concrets, ma confiance

va au travailleur combatif, quand bien même il aura été condamné par la justice.

Je ne suis donc pas d'accord pour faire du casier judiciaire vierge une condition d'éligibilité. Je défends

par contre le contrôle et la transparence la plus large possible, à tous les niveaux de l'État comme des entreprises privées, par les salariés, les usagers, la population. Je défends aussi le

principe de la révocabilité des élus à tout moment, dès lors qu'ils n'auront pas tenu leurs engagements.

Le blog de Nathalie Arthaud : www.nathalie-arthaud.info

Réunions publiques avec Nathalie Arthaud

Annecy
Mercredi 16 novembre à 18 heures
Salle Yvette-Martinet
15, avenue des Îles

Chartres
Jeudi 17 novembre à 20 heures
Espace Jean-Moulin
22, rue Jean-Moulin à Champhol

Saint-Étienne
Mardi 22 novembre à 19 heures
Maison du combattant et des associations
4, rue André-Malraux

JO 2024 : contre la candidature de Paris

Nathalie Arthaud a signé la pétition « Non à la candidature de Paris aux Jeux de 2024 », lancée récemment à l'initiative de plusieurs intellectuels et qui dénonce « cet indécent gaspillage financier, économique et écologique ».

En effet, si les JO sont l'occasion d'énormes profits pour les grands groupes capitalistes, ils se traduisent par des dettes colossales pour les villes et les États organisateurs, que leur population doit payer. Et, depuis cinquante ans, la tendance est à l'explosion des coûts, qui dépassent en moyenne deux fois et demie l'estimation initiale!

Ces faits sont connus, mais cela n'empêche pas les politiciens français de

se bousculer pour être les meilleurs soutiens à la candidature de Paris aux JO de 2024. Ils parlent d'une grande fête du sport qui profiterait à tous, puisque ce serait l'occasion d'investir dans les transports, de construire de nouveaux logements et de créer des emplois. Mais, de Rio à Athènes, en passant par Londres, la réalité est toujours la même: les infrastructures et les logements créés à l'occasion des JO ne répondent pas aux besoins des populations, qui se retrouvent par contre à payer la facture.

Les emplois, précaires, disparaissent aussi à la fin des Jeux. Ce n'est pas la cause du sport que les politiciens partisans des Jeux

défendent, mais celle des trusts du BTP, des géants de l'assurance, des grandes marques de vêtements et d'équipements sportifs et autres vendeurs de sodas, saisissant en prime l'occasion de faire retentir leur petite musique chauvine.

Dans ce monde dominé par le capitalisme, les JO sont avant tout une gigantesque foire commerciale. Le sport pourrait être autre chose, une activité utile à l'épanouissement de chaque individu, s'il n'était pourri, comme bien d'autres activités humaines, par une organisation sociale où l'argent est roi.

E.R.

